

PROJET SOCIAL

2025
2028



Sommaire

NOS MISSIONS

L'accueil.....	page 2
Une attention particulière en direction des personnes vivant une situation fragilisante..	page 4
Développer la participation et la prise de responsabilité.....	page 6
Concertation et Coordination	page 10
Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins.....	page 16

NOS DEFIS

Adopter des comportements écoresponsables - Favoriser l'écocitoyenneté.....	page 23
Animer le territoire.....	page 27
Accompagner les familles - Favoriser l'épanouissement de l'individu	page 31

NOS ACTIONS

Relais Petite Enfance	page 38
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP).....	page 42
Sos Dépann'Bambins.....	page 46
CLAS Primaire	page 48
ALSH 3-11 ans	page 50
Périscolaire 3-11 ans.....	page 54
ALSH 11-17 ans	page 60
Initiatives Jeunesse Citoyenne	page 64
CLAS Collège.....	page 68
Infos Jeunes.....	page 72
Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)	page 76

Relais Mission Locale	page 80
Plan Communal d'Insertion.....	page 84
Service Mobilité.....	page 88
Lieu Ressource Familles	page 90
Temps forts Familles	page 94
Initiatives Habitants	page 98
A la rencontre des Habitants.....	page 102
Ateliers Adultes	page 106
Accès aux Droits.....	page 108
Bien Vieillir - Retraite Active	page 112
Guid'Asso - Soutien à la Vie Associative	page 116

Noe Missions

**CENTRE SOCIAL
EVRE & MAUGES**

L'ACCUEIL

ACCUEIL



POSTULAT DE DEPART

A travers l'accueil, nous nous engageons à faire vivre les trois valeurs fondatrices auxquelles on se réfère : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Ainsi, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge sera accueillie avec la même attention au sein du Centre Social, faite de respect et de regards « non jugeant ». Chaque personne ne sera pas accueillie en tant qu'utilisateur d'un service proposé, mais comme habitante de la commune et « acteur potentiel » du projet du Centre Social.

Evaluation du précédent projet social !

D'une manière générale, les salariés assurent un accueil et une écoute active qui permettent d'être opérationnels pour de l'accompagnement ou de l'orientation. Il y a de l'échange entre les différents secteurs quand une situation sociale insatisfaisante est entendue par un salarié du Centre Social et qu'elle concerne un autre secteur.

Cependant, la période Covid n'a pas favorisé la mise en place d'espaces d'accueil dans les services à l'enfance. L'absence de temps disponible pour assurer cette mission contraint à faire des choix.

Sur certaines activités, se sont les bénévoles qui assurent l'accueil. La notion d'écoute active n'est pas évidente et nécessite d'acquérir un savoir faire. Certains d'entre eux ont fait la formation « accueillant » pour le LAEP par exemple.

Notre présence sur les communes déléguées dans le cadre du hors les murs répond au besoin de proximité que le Centre Social souhaite mettre en œuvre.

Nous avons sollicité la collectivité pour améliorer les conditions d'accueil au siège social en envisageant un agrandissement des locaux. Cette proposition a été refusée.

La formation « écoute expérientielle » a permis à une partie de l'équipe, de s'approprier des outils qui favorisent la prise en compte de l'expression des personnes tout en prenant en compte ces émotions.

• **Maintenir les accueils de proximité en assurant du Hors les murs des services qui se trouvent sur le siège :**

• L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du Centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien... pour avoir envie d'y revenir, et de découvrir l'ensemble des possibles dans le Centre Social.

• En raison de notre territoire rural avec nos 10 communes, nous portons une attention particulière à la proximité par l'intermédiaire des lieux d'activités... Les ALSH, les espaces jeunes, les permanences RAM, France Services, .../... dans les communes

• **Une action : L'accueil est au cœur du projet « Centre Social ». En effet, au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, car il permet de :**

- Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale » sur les besoins, les difficultés, les richesses de notre territoire d'intervention.
- Développer le sentiment d'appropriation de cet espace par les habitants et, constituant, le cas échéant, un lieu de médiation entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif.
- Nourrir le projet et les actions du centre, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance.

• **Les exigences pour une FONCTION d'accueil partagée par tous :**

- Être disponible pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque.
- Des qualités relationnelles faites de bienveillance, amabilité, politesse, patience et discrétion.
- Une écoute des attentes, besoins, envies ou des difficultés explicites ou parfois plus implicites.
- Une information sur la vie du centre, les activités développées.
- Une information sur la vie du quartier, de la ville ; ce qui se fait, ce qui se vit.
- Une orientation, le cas échéant, vers des interlocuteurs ou structures compétentes, pour traiter telle ou telle difficulté ou question.



UNE ATTENTION
PARTICULIÈRE
EN DIRECTION DES PERSONNES
VIVANTS UNE SITUATION
FRAGILISANTE :

The background image shows a large pile of folded clothes in various colors (blue, pink, grey, etc.) on a purple tablecloth. Two yellow signs are placed on the table. The sign on the left has a smiley face and the text 'Le seul tarif de la journée : Un sourire !'. The sign on the right has the text 'Bébé 36 mois 3 ans'.



Accueil des migrants : les familles migrantes sont accueillies par les bénévoles du Groupe « Accueil Migrants ». En synergie avec les activités du Centre Social, des passerelles se créent pour faciliter, à la demande des familles, des passerelles avec les services d'accompagnement social.



POSTULAT DE DEPART

Ouverts à tous, sans distinction, le Centre Social Evre et Mauges porte un projet associatif de développement social. Nous sommes un lieu d'initiatives et de construction participative, de réponses adaptées aux enjeux vécus par les populations. Le qualificatif «social» de l'appellation «Centre Social» désigne donc la création de lien social, le vivre ensemble, le faire société. (référence au 3 cercles du Social)

Chacun d'entre nous, pouvons à un moment de notre existence, vivre une ou des situations fragilisantes qui peuvent nous exclure de la société.

La bienveillance, la prise en compte des situations individuelles, la possibilité de sortir de la solitude pour s'organiser collectivement, sont des postures que nous essayons de mettre en œuvre dans tous nos services, activités, et projets

Evaluation du précédent projet social !

La prise en compte des situations vécues par les personnes qui viennent sur nos activités est une préoccupation journalière pour les services qui assurent de l'accompagnement.

De nouvelles situations sociales concrètes et insatisfaisantes ont été repérées comme l'absence de proximité des soins de suite pour des personnes atteintes du cancers, le harcèlement à l'école, éducation et enfants DYS. Avec les personnes concernées, des actions sont mises en œuvre pour répondre aux problématiques rencontrées. (espace de rencontre, débat, groupe de réflexion)

Certaines personnes dans les groupes déjà existants peuvent avoir des difficultés à vivre la mixité sociale. Pour les animateurs, cela nécessite d'anticiper l'arrivée de nouvelles personnes (exemple : pause café et jeunes migrants)

Pour certaines familles qui ont des soucis économiques, les activités jeunesse ne proposent que des activités payantes.

Santé et perte d'autonomie : Plus orientée en direction des séniors, la notion de prévention Santé pour éviter la perte d'autonomie est inscrite dans de projet « retraite active » avec la mise en œuvre d'ateliers qui participent au maintien à l'autonomie. La prévention santé est également plus prégnante pour les publics jeunesse.

Frein à l'Emploi : Malgré une baisse du % de personnes sans emploi de catégorie A, la question des Freins à l'emploi est toujours réelle pour les personnes qui le sont... Mobilité - Santé - Logement...

Accompagnement des parentalités - coéducation - vie intra familiale : Le projet Famille est basée sur l'accompagnement de toutes les problématiques pouvant être vécues au sein des familles. De manière transversale, les acteurs du Centre Social, (de la Petite Enfance aux séniors) participent à la mise en œuvre d'actions qui y répondent.

Economie des familles - accès aux loisirs - accès au mode de garde-départ en vacances : Les tarifs qui sont proposés permettent à tous d'accéder aux services proposés sans discrimination liés à l'aspect économique. Quand les activités génèrent des charges, il est toujours envisagé que les participants contribuent financièrement, même si la somme est modique. Pour les services à l'Enfance et à la Jeunesse, le tarif en fonction du quotient familial est proposé. Cependant, certaines familles rencontrent des difficultés pour payer. Dans ce cadre, un accompagnement est réalisé avec elles pour trouver des solutions adaptées en interne ou avec des partenaires externes. Dans la démarche du DPA, les parties prenantes s'organisent pour que l'action, qu'elles engagent, corresponde à leur capacité financière.

Exclusion sociale : discrimination, harcèlement, isolement, solitude, .../... : dans toutes les activités proposées par le Centre Social, une attention est portée aux personnes qui pourraient exprimer des situations vécues sur ces thématiques.

Accès aux droits et fracture numérique : 20% de la population reste en difficulté face aux outils numériques et démarches administratives dématérialisées. Les services qui sont les plus proches de l'accès aux droits s'inscrivent donc dans un accompagnement qui a pour objet de rendre un peu plus autonome l'utilisateur. L'accès aux droits passe aussi par un accueil, une écoute et une capacité d'orientation.



**DÉVELOPPER
LA PARTICIPATION ET LA PRISE DE
RESPONSABILITÉ PAR LES USAGERS
ET LES BÉNÉVOLES**

POSTULAT DE DEPART

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'action visant à développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles

La question de la participation des usagers au sein des services du Centre Social, de l'accompagnement des initiatives des habitants dans le cadre du développement du Pouvoir d'Agir, et aussi du parcours du Bénévole et des administrateurs, est toujours en perpétuelle réflexion. L'organisation du Centre Social permet à chacun des niveaux, de favoriser la participation pour que l'habitant puisse être acteur.

Evaluation du précédent projet social !

Le nombre de bénévoles au sein du Centre Social est toujours en évolution. Principalement pour de la participation à des événements ponctuels comme « la Donnerie » ou « le FestiSol ».

Les groupes projets sont aussi une porte d'entrée pour du bénévolat.

Le sentiment d'appartenance en tant que bénévole peut être flou, des outils existent comme la charte du bénévolat, mais il serait nécessaire de les réactualiser pour les utiliser.

Malgré la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance, trouver de nouveaux administrateurs reste difficile.

Le parcours du bénévole tel qu'il est identifié à la page suivante, est à prendre en compte dans chacun des secteurs pour visualiser les espaces possibles d'investissement.



- 5 **Une idée à mettre en œuvre** sans volonté qu'elle perdure dans le temps ou l'envie de modifier une situation sociale insatisfaisante, le Centre Social facilite la prise d'initiatives des habitants qui favorisent le lien social.

- 1 **L'usager d'un service** peut contribuer à son organisation et participer à la mise en œuvre d'action. (ex : comité de suivi des ALSH) Dans cet espace de participation, il existe souvent la question du sentiment d'appartenance au Centre Social, et l'absence de conscience de participer en tant que bénévole au fonctionnement d'une association.

- 2 **Tout habitant qui le souhaite peut trouver au Centre Social l'espace pour devenir bénévole d'activité.** De nombreux services fonctionnent grâce à la participation active de bénévoles (SOS Dépann'Bambins - CLAS - Le mini Festoche - Les ateliers numériques). Les bénévoles organisent l'activité ou le service.

- 3 **L'association Centre Social n'existe que parce qu'il y a des habitants/adhérents qui acceptent de s'y investir en tant qu'administrateurs.** Pilote du Projet de l'association, ils contribuent fortement à son développement sur le territoire. (comité de gestion - comité d'animation - vie associative). La nouvelle gouvernance a pour objet de renforcer la participation des habitants dans les espaces de décision.

- 4 **Dans le cadre du Développement du Pouvoir d'Agir, les habitants peuvent soit avoir envie de développer un projet collectif, soit répondre à une Situation Sociale Insatisfaisante et Concrète.** Dans cette dynamique, le Centre Social propose de finaliser l'organisation du Projet en créant un « groupe projet du Centre Social » (Ex : « accueil migrant », « Croqu'Heure de contes », « ENTRE NOUS », « Handinat », « Bello Parent », « matinées récréatives »...). Les Groupes Projet sont autonomes dans la mise en œuvre de leur projet sous la responsabilité du Centre Social... Il y a donc un contrat de confiance qui se construit avec ces collectifs.



Parcours bénévole dans la structure :

- Dans le projet social, nous parlons de renforcer le parcours du bénévole...
- 1) Il y a celui qui est envisagé et réfléchi dans la structure. Celui-ci permet aux acteurs professionnels et aux administrateurs de structurer la venue d'un habitant qui souhaite être un bénévole.
 - 2) le parcours personnel du bénévole. Celui-ci correspond aux étapes que chaque individu peut faire pour devenir bénévole. (consciemment ou inconsciemment)

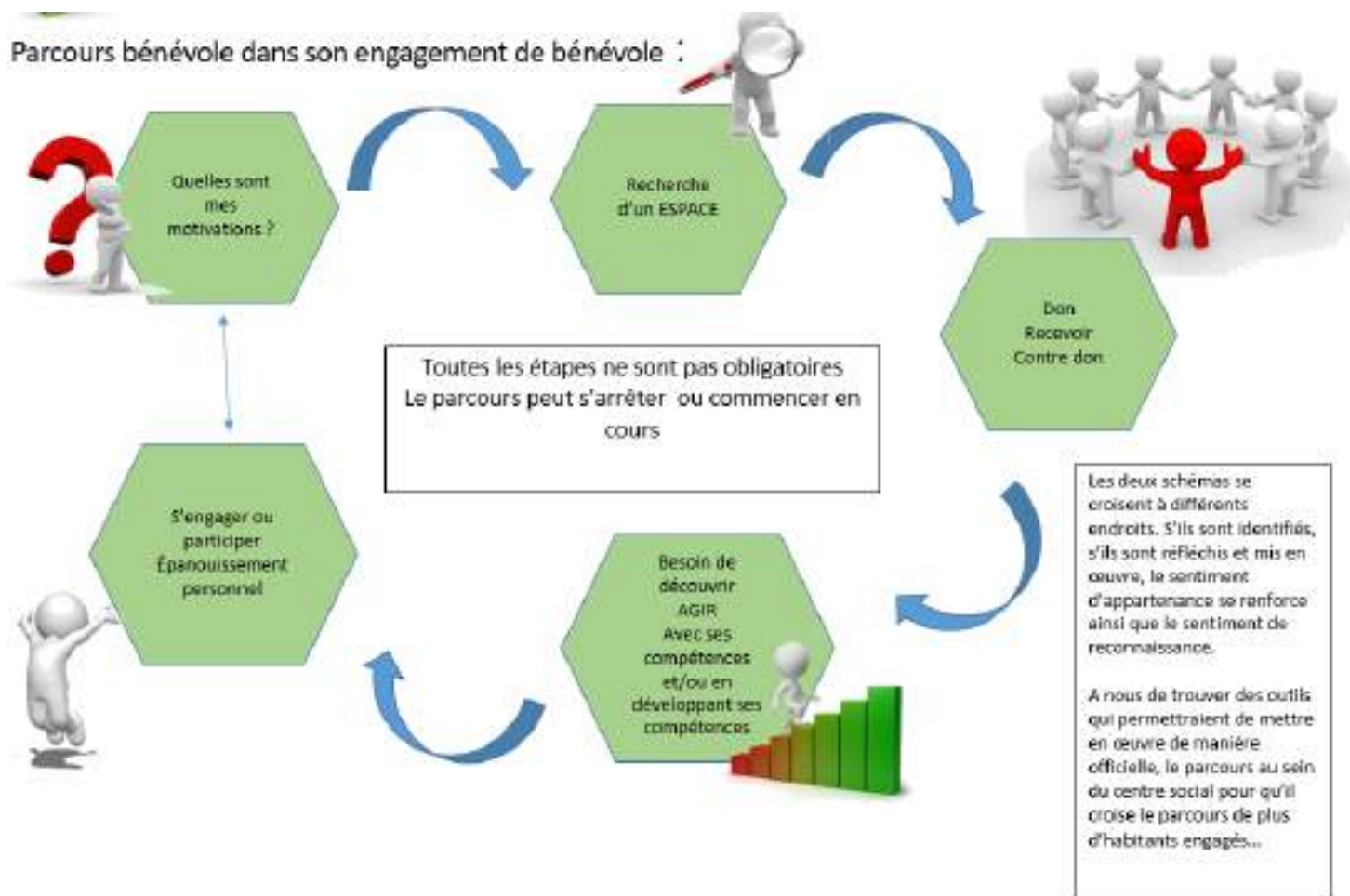


A la vue de nos statuts, de nos croyances autour de l'éducation populaire, de notre organisation, de nos missions ... La question « pourquoi faire avec un bénévole » est bien sûr prioritaire et nécessaire... Tous professionnels et administrateurs doivent se poser la question et envisager comment renforcer ce parcours au sein de la structure à partir de son poste de travail, de sa fonction, de sa mission... Déjà, se poser la question un 1^{er} premier pas ... quand on est un acteur dans le Centre Social

I ♥ éducat pop
L'éduc pop, tu l'aimes ou tu la kiffes !

Travail réalisé en équipe d'animation avec les administrateurs et les salariés

Parcours bénévole dans son engagement de bénévole :





POSTULAT DE DEPART

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués sur le territoire.

La fonction de coordination du Centre Social a pour objet de favoriser les synergies entre les acteurs, d'assurer une veille sociale du territoire sur les thématiques choisies et d'échanger avec les acteurs sur les actions à mettre en œuvre.

Evaluation du précédent projet social !

La période 2021-2024 a vu le passage du contrat Enfance Jeunesse à une Convention Territoriale Globale. Au sein de cette convention, il est indiqué que nous assurons la fonction de chargé de coopération sur les thématiques Petite Enfance (25% ETP) - Enfance (50% ETP) - Jeunesse (25%).

Les thématiques Petite Enfance - Enfance - Jeunesse - Retraite Active ont maintenant un CoPil copiloté par la municipalité et le Centre Social.

La mise en œuvre de la Convention territoriale Globale est en cours. De nouveaux espaces de concertations sont en cours d'appropriation des partenaires et acteurs locaux comme les rencontres PEDT. Le pilotage du CTG est assuré par les services de la ville de Beaupréau-en-Mauges.

- 1 Dans le cadre de la convention « Animation Collective Famille » le référent famille est missionné pour assurer la coordination des actions Familles dans le Centre Social et favoriser les coopérations pour répondre aux enjeux du territoire concernant la parentalité.
- Dans le cadre du CTG, nous sommes sur la fonction de chargé de coopération : « Petite Enfance 25% Etp » - « enfance 50% Etp » - « Jeunesse 25% Etp »
- 2 Nous nous engageons également à développer des coopérations pour les différents champs d'intervention que nous développons... En direction des seniors, de la vie associative, de l'insertion professionnelle... Dans ce cadre, nous organisons les espaces de concertation qui favorisent la coopération des acteurs pour envisager une cohérence d'action sur le territoire.

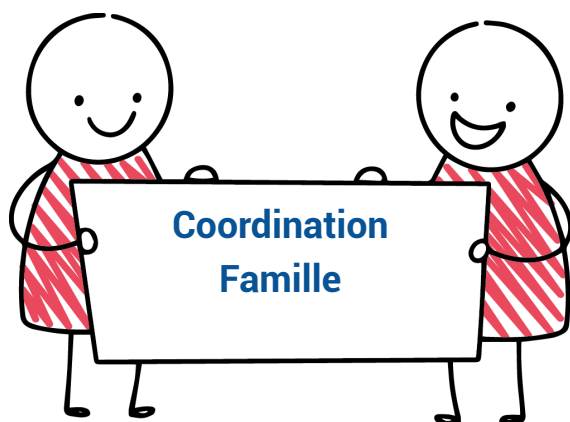


La chargée de Coopération Petite Enfance dans le cadre du CTG (0.25% ETP) :

- Co-anime le CoPil Petite Enfance et assure la mise en œuvre des travaux qui seront issus des réflexions de cette instance.
- Assure la mise en œuvre du service « RPE » Voir fiche Actions page 38
- Accompagne les Groupes Projets Matinées Récréatives dans la mise en place de leur projet



Moyens Financiers	
Subvention de la ville Beaupréau-en-Mauges	16065.00€
Moyens Humains	
1 coordinateur Petite Enfance : Marie ESNAULT	0.25 ETP (455.04 heures / an)



Moyens Financiers	
Subvention de la ville Beaupréau-en-Mauges	14 880.00 €
Subvention ACF CAF	27 020.00 €
Moyens Humains	
1 coordinateur FAMILLE : Marie ESNAULT	0.62 ETP (1128.40 heures / an)

La fonction de coordination (0.62% ETP) permet :

- D'assurer une fonction de veille dans la prise en compte de la fonction parentale et des problématiques liées à la famille (Diagnostic partagé) et d'envisager les espaces de concertation favorisant la prise en compte de ces problématiques.
- De mettre en œuvre le plan d'action qui découle du projet Social dans une démarche transversale et avec une attention particulière en direction des familles, et notamment pour les familles rencontrant des situations de vie fragilisantes. Des actions pourront être envisagées afin de répondre à ces problématiques *Fiche Actions Temps Forts Famille page 94*
- D'assurer la mise en œuvre des services existants.

Voir fiches Actions :

LAEP page 42

CLAS page 48

SOS Dépann'Bambins page 46

Lieu Ressource Familles page 90

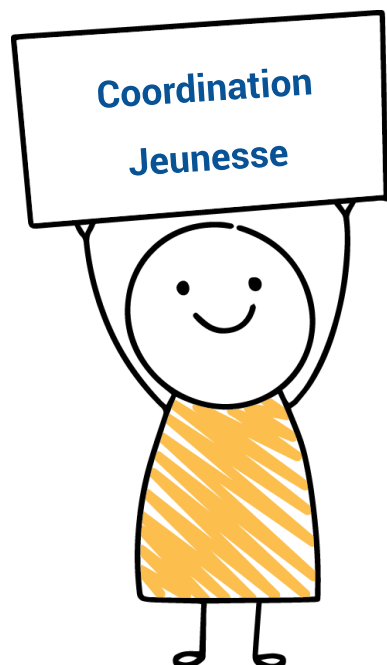


Le chargé de coopération Enfance dans le cadre du CTG (0.50 ETP) :

- Co-anime des réunions PEDT : groupe élargi de partenaire en interaction avec les services à l'enfance
- Anime le Réseau ALSH et périscolaire dans la mise en place d'actions ou de projets répondant à des difficultés rencontrées ou à des actions collectives. (ex : Rencontres entre organisateurs (les administrateurs) et entre professionnels (les directeurs) pour échanger sur les bonnes pratiques, les questionnements de chacun des services à l'Enfance du territoire.
- Assure la mise en œuvre des travaux qui seront issus des réflexions de ces instances. (temps forts communs - conférence - temps d'informations sur la législation ACM, accompagnement des politiques locales)
- Assure un état de veille permanente sur les problématiques Enfance du Territoire et faire le lien entre les différents acteurs.



Moyens Financiers	
Subvention de la ville de Beaupréau-en-Mauges	34 673.88 €
Moyens Humains	
1 coordinateur enfance « Nicolas BANCHEREAU »	0.50 ETP (910 heures / an)



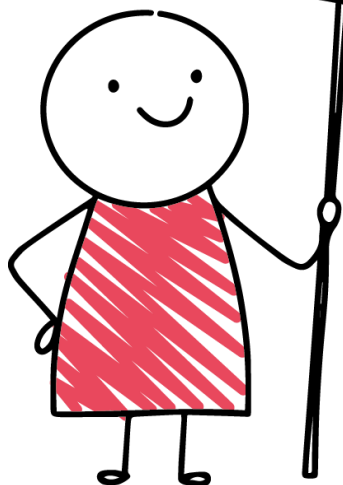
Le chargé de coopération Jeunesse dans le cadre du CTG (0.25 ETP) :

- Co-anime le CoPil jeunesse : groupe élargi de partenaire en interaction avec les problématiques vécues par les jeunes et d'assurer la mise en œuvre des travaux qui seront issus des réflexions de cette instance.
- Anime le « réseau prévention santé jeunesse » mis en place par le Centre Social avec la présence des partenaires suivants : (Ensemble Dom Sortais, Lycée Julien Gracq, Collège St Louis, MFR Jallais, ALIA, CMPEA, Institut thérapeutique du Pin en Mauges, Résidence Habitat Jeunes, Association Marie Durand, MDS, Centre de Santé Sexuelle, Maison des Ados, ville de Beaupréau-en-Mauges, Mauges Communauté)
- Assure la mise en œuvre des travaux qui seront issus des réflexions de ces instances. (temps forts commun - conférence - Formation - accompagnement des politiques locales)



Moyens Financiers	
Subvention de la ville de Beaupréau-en-Mauges	16 346,00€
Moyens Humains	
1 coordinateur jeunesse « Stéphane Gasperoni »	0.25 ETP (455.04 heures / an)

Le pilotage du projet Accompagnement Professionnel et Social



- Assurer la mise en œuvre du service « Mission Locale » et « l'Accompagnement professionnel et social + 25 ans »
Voir fiche actions page 80
- Participer à l'animation du Comité de Pilotage PCI et du comité technique, et d'assurer la mise en œuvre des travaux qui seront issus des réflexions de ces instances.
Voir fiche actions page 84
- Animer la Commission partenariale et participer à la veille sociale sur la thématique de l'insertion professionnelle et sociale.

- Co-animer le Comité de Pilotage « retraite active » à Beaupréau-en-Mauges avec les élus de la commission des aînés et d'assurer la mise en œuvre des travaux qui seront issus des réflexions de cette instance. (contribuer à la veille sociale et l'interconnaissance des acteurs)
- Participer à la veille sociale sur la thématique du vieillissement.

Le pilotage du projet Retraite Active:





OFFRIR ET ORGANISER DES SERVICES UTILES A LA POPULATION

POSTULAT DE DEPART

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

Dans le Centre Social, il y a à la fois des activités et des services proposés. Ceux-ci répondent à des besoins repérés sur le territoire.

A partir de ces services, ou d'une volonté d'habitants, nous mettons en œuvre des actions qui favorisent la citoyenneté, l'inclusion et la mixité sociale, l'intergénération, .../....



Auprès des parents ayant des enfants de 0-4 ans et des assistants maternels

- Matinées du Relais Petite Enfance et soirées de professionnalisation
- Matinées Récréatives avec des bénévoles
- Permanences du Relais Petite Enfance (informations – conseils)
- LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) à Beaupréau – Jallais - Villedieu

En direction des adolescents

- Labélisé « Information Jeunes » et accompagnement aux projets 13-25 ans + Relai info Europe
- Accompagnement des juniors association et Foyer de Jeunes
- Animations 11-17 ans + Camps d'été + animations intercommunales, chantier jeunes
- Ateliers Socioculturels (cirque – Théâtre ...)
- Accompagnement à la Scolarité avec des bénévoles pour les collégiens
- Projet Jeunes Solidaire et citoyen

En direction des jeunes et adultes demandeurs d'emploi

- Labélisé Mission Locale – Accompagnement pour les 16-25 ans sortis du système scolaire
- Accompagnement des + 25 ans
- Aide à la mobilité avec des locations de scooters et vélos



En direction des parents

- Lieu ressource Information Famille (Informations et Orientations)
- Conférences – soirées débats (En fonction des interrogations de parents – thème éducatif)
- Ateliers discussion entre parents (groupe de parents d'ado – groupe de parents : handicap parents solo, Dys)
- Information et orientation autour de questions de Parents
- Activité à vivre en famille (sortie familles – label famille)
- Sos Dépann'Bambins

En direction des adultes et des seniors

- 
- Labélisation « France service », accompagnement à l'accès au droits
 - Labélisation Conseiller numérique, médiation et ateliers numériques dans l'espace numérique
 - Organisation du projet retraite active en coopération avec la ville
 - Aprem'Pause Détente, visiteurs à domicile, zen et bien être, Doigts de Fée, chant...)
 - Atelier de bien être (Yoga, Gym sur chaise, Qi-gong)
 - Ateliers Socio-culturels et de bien être
 - Activités favorisant la rencontre pour rompre la solitude ou l'exclusion (balade rencontre - dimanche conviviaux – pause café – repas de Noël solidaire)
 - Accompagnement d'initiatives portées par des habitants (Groupe projet Croqu'Heure de contes – Handinat – entre Nous – accueil Migrants / Temps forts – donnerie solidaire - Esti'Fête...)



En direction des bénévoles d'associations

- Labélisé « Guid'Asso Généraliste » par la DSJES
 - ◊ Aide à la création d'une association
 - ◊ Information et accompagnement des bénévoles pour résoudre des problèmes liés à la gestion de l'association
- Labélisation « Impact Emploi associations» par l'URSSAF (aide juridique et fiche de paie)
- Temps forts autour de la vie associative.



Nos Défis

CENTRE SOCIAL EVRE & MAUGES

*Les défis rendent
la vie intéressante*

les surmonter lui donne un sens



LES DEFIS de DEMAIN

Ecocitoyenneté - Ecoresponsabilité

Accompagnement des Familles

Animation du Territoire

ADOPTER DES COMPORTEMENTS
ECORESPONSABLES

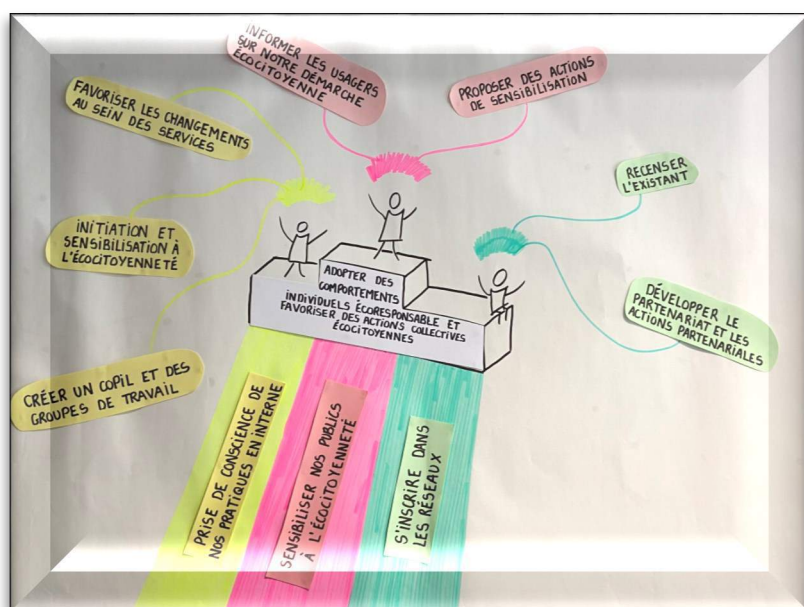
FAVORISER LES ACTIONS
ECOCITOYENNES

Prise de conscience
de nos pratiques en interne

Sensibiliser nos publics
à l'écocitoyenneté

S'inscrire dans les réseaux

La thématique écologique peut susciter certains a priori et de la méconnaissance. Le Centre Social exprime sa volonté, en inscrivant cet axe dans son projet social, de raccrocher les différents publics à cette thématique par le biais de la sensibilisation. Il souhaite également renforcer et encourager le pouvoir d'agir des habitants à travers cette thématique en agissant pour le développement de comportements écoresponsables et éco citoyens.



A partir de cet axe, il est proposé :

De prendre conscience de nos pratiques en interne
afin de renforcer la démarche éco citoyenne du Centre Social

De sensibiliser nos publics à l'éco-citoyenneté
pour encourager et accompagner les initiatives écoresponsables

De s'inscrire dans des réseaux locaux qui agissent également sur des valeurs de l'écocitoyenneté

Définitions :

Écoresponsables : « L'éco responsabilité fait référence à un ensemble de comportements qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable (exemples : le recyclage, le compostage, l'utilisation des transports collectifs et actifs, ainsi que l'achat de produits écologiques, locaux et biologiques) ».

Éco citoyen : « Être éco citoyen c'est se sentir concerné par le respect et la préservation de l'environnement et agir en conséquence dans sa vie quotidienne. »

Contexte : La thématique de l'environnement a pris une place considérable au fil des années. Les questions environnementales et de transition écologique se présentent comme une préoccupation importante pour les habitants du territoire. Afin de répondre à ces enjeux, l'évolution des modes de consommation, de production, de travail et de vivre ensemble provoque des changements dans les habitudes de chacun. Cette prise en compte a un impact sur toutes les générations, qui doivent appréhender ces transitions afin de préserver leur territoire. De nombreux acteurs se mettent en mouvement pour s'inscrire dans la démarche de protection de l'environnement en développant des comportements éco citoyens et des actions écoresponsables. Le Centre Social souhaite renforcer son engagement dans ce domaine.

Défi 1

Prise de Conscience de nos Pratiques Internes

Créer un COPIL et des groupes de travail en interne afin de gagner en cohérence dans nos pratiques. Composition des groupes de manière transversale et en travail associé (bénévoles-professionnels).

Initiation et sensibilisation à l'écocitoyenneté : sensibiliser les acteurs du Centre Social sur la thématique par le biais de la formation et d'actions collectives.

Favoriser les changements au sein des services : identifier et lister les outils et moyens mis à la disposition de l'équipe salariée.

Défi 2

Sensibiliser nos publics à l'Éco Citoyenneté

Proposer des actions de sensibilisation aux usagers : accompagner la réflexion sur la question « d'écocitoyenneté » par l'intermédiaire de différentes actions (conférences, temps forts, échanges d'expériences, ...). Utiliser les temps forts existants pour sensibiliser sur la thématique de l'éco responsabilité et de l'écocitoyenneté

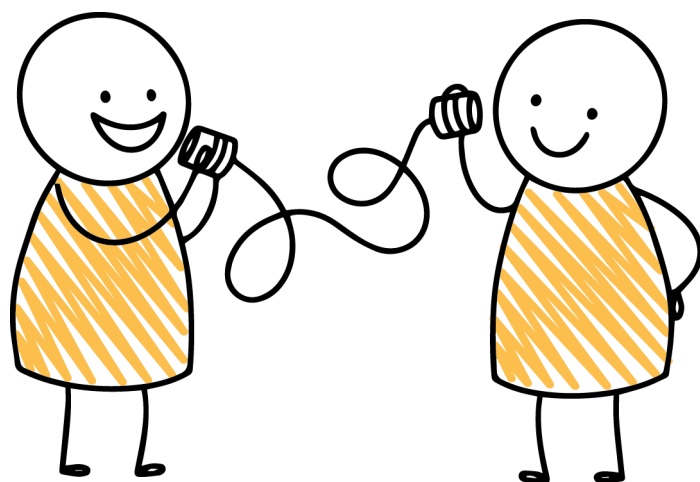
Informar les usagers sur notre démarche éco citoyenne : rendre visible et mettre en valeur les activités, projets, services qui contribuent à la démarche éco citoyenne.

Défi 3

S'inscrire dans des Réseaux

Recenser l'existant : répertorier l'ensemble des acteurs agissant sur la thématique de l'écocitoyenneté, prendre contact avec le CPIE.

Développer le partenariat et les actions partenariales : participer au réseau et communiquer sur l'existant (structures, actions menées, ...). S'inscrire dans des démarches de partenariat et d'actions partenariales.

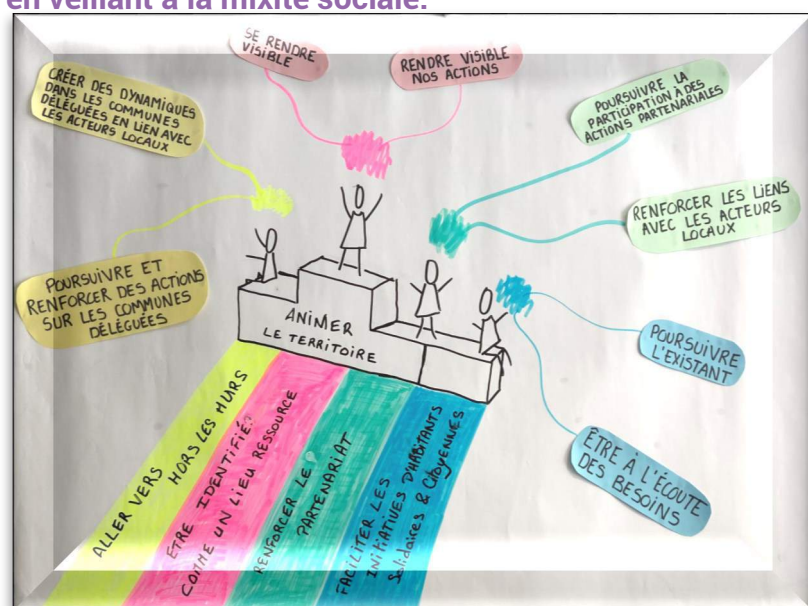




Au travers de cet axe, le Centre Social souhaite poursuivre son rôle de vecteur de lien social en créant un environnement dynamique et inclusif où les habitants peuvent se rencontrer, partager et coopérer pour s'engager dans l'amélioration de la qualité de vie de leur territoire.



Le travail partenarial mené par le Centre Social lui permet d'avoir un fort réseau territorial. Travailler et s'organiser en réseau peut constituer une richesse dans divers domaines : partenariat, échange de compétences, relais d'informations... favoriser la cohésion et renforcer la solidarité sur le territoire. Le Centre Social participe au maillage des différents acteurs en concourant à leur complémentarité, de par sa connaissance des publics et son action à vocation globale, familiale et intergénérationnelle en veillant à la mixité sociale.



A partir de cet axe, il est proposé :

D'aller-vers
Aller hors les murs
pour aller à la rencontre
des habitants et entendre
les préoccupations
vécues

D'être identifié
comme lieu
ressource et créer
de la visibilité.

De renforcer le
partenariat et
coopérer sur des
actions communes.

De faciliter les initiatives
d'habitants solidaires et
citoyennes et
accompagner les groupes
projets au sein du Centre
Social

Définitions :

« **Aller vers** est une manière d'agir, une posture de rencontre, d'accueil, d'écoute active, qui peut être développée au sein d'un espace fermé (Centre Social, un café, une bibliothèque, un commerce...) et à l'extérieur, comme dans l'espace public, très propice à la rencontre. Aller vers n'est pas en soi un objectif, mais bien un ensemble de postures servant des objectifs. » (Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France)

« **Le hors les murs** est une transposition d'actions existantes au sein du Centre Social, dans un cadre externe au Centre Social : dans les locaux de partenaires, dans des salles communales, à l'extérieur... » (Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France – FCSF)

« **Les initiatives solidaires** désignent à la fois une capacité d'agir ou d'entreprendre collectivement et le commencement d'une action. [...] Elles facilitent une réappropriation citoyenne d'enjeux globaux (réchauffement climatique, alimentation durable, diversité culturelle, pouvoir d'agir des habitants, etc.) à partir d'expérimentations concrètes et territoriales. Solidaires, les initiatives favorisent l'entraide entre pairs, la coopération entre parties prenantes et l'expression collective entre acteurs partageant des expériences et préoccupations communes. » (Définition du Mouvement pour l'Économie Solidaire)

Contexte : La configuration de notre territoire d'intervention nécessite de prendre en considération les besoins des habitants à l'échelle des communes « déléguées », tout en s'inscrivant dans un projet de territoire à l'échelle de Beupréau-en-Mauges. La fonction d'animation globale, couplée à la mise en œuvre du CTG nécessite de se réapproprier les espaces de coopération de manière collégiale

Défi1

Aller-vers

Poursuivre et renforcer des actions sur les communes déléguées : se mettre en action pour développer des temps de « aller vers » pour aller à la rencontre des habitants qui ne côtoient pas ou peu le Centre Social. En complément des actions « Hors les murs », cette démarche permet d'être présent sur l'ensemble du territoire.

Créer des dynamiques dans les communes déléguées en lien avec les acteurs locaux : co-construction ou participation aux événements organisés par des acteurs locaux dans toutes les communes déléguées.

Défi3

Renforcer le partenariat

Poursuivre notre participation à des actions partenariales : être présent sur des actions organisées par les acteurs locaux, participer aux assemblées générales, aux comités de pilotage.

Renforcer les liens avec les acteurs locaux : poursuivre le travail de coopération mené avec les partenaires et être en veille sur les actions que les acteurs locaux développent, notamment par l'organisation de cafés d'échanges.

Défi2

Retravailler la communication du Centre Social pour être identifié comme lieu ressource

Rendre visible nos actions : Accentuer la visibilité des actions sur les réseaux sociaux. Créer des espaces dédiés à l'information sur les différents sites. Encourager la participation active des habitants en les informant régulièrement des événements à venir, des moyens de s'impliquer dans les projets du Centre Social.

Se rendre visible : disposer d'un « kit de communication » pour les actions menées en dehors du Centre Social afin d'être identifiable.

Défi4

Faciliter les initiatives d'habitants solidaires et citoyennes

Poursuivre l'existant : accompagner les initiatives des habitants et des groupes projets, favoriser la prise d'initiative et suivre l'évolution.

Être à l'écoute des besoins : repérer les situations sociales concrètes insatisfaisantes, rencontrer les personnes ayant un projet, une idée...

ACCOMPAGNER
LES FAMILLES

FAVORISER
L'ÉPANOUISSEMENT
DE L'INDIVIDU

Lieu de ressources, de lien
et de prévention

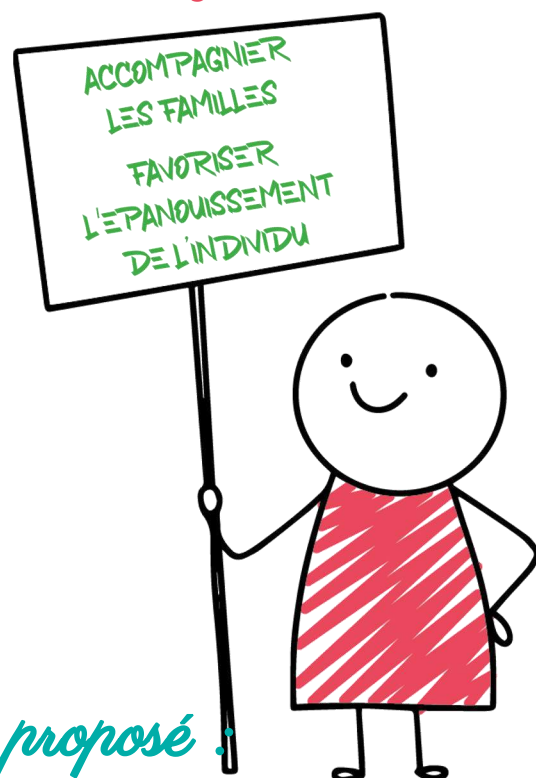
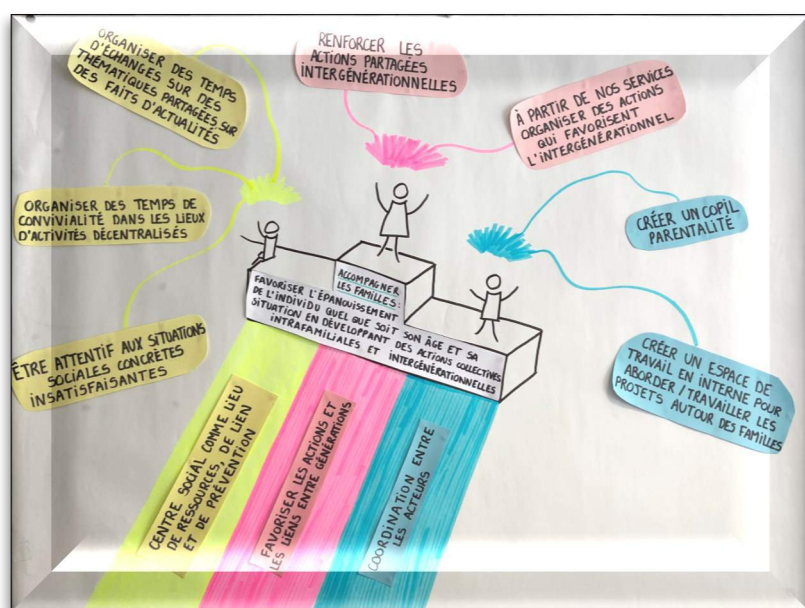
Favoriser les actions et les
liens entre générations

Coordination entre acteurs

Cet axe s'inscrit dans la continuité de notre accompagnement des familles, et plus particulièrement des parents dans leurs questionnements quotidiens autour de leur rôle éducatif.



Les enjeux pour les familles sont nombreux et variés. Ils oscillent autour de la gestion d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, l'accès à des modes de garde, la place des jeunes dans la société et la capacité de les aider à réussir dans un monde en évolution rapide, tout en faisant face aux défis économiques tels que le chômage, la précarité, l'inflation qui engendrent des difficultés financières... Les parents se questionnent également autour de défis liés à la parentalité tels que l'éducation des enfants dans un monde numérique, la gestion des comportements difficiles et le soutien aux enfants ayant des besoins spécifiques. De nouvelles thématiques s'ajoutent comme la grand-parentalité, de par l'évolution des structures familiales et des modes de vie. Les grands-parents peuvent être davantage sollicités pour la garde d'enfants en raison de situation familiale complexe ou pour compenser les difficultés rencontrées liées aux modes de gardes.



A partir de cet axe, il est proposé :

D'identifier le Centre Social comme lieu ressource, de lien et de prévention
qui permet d'identifier les situations sociales concrètes insatisfaisantes.

De favoriser les actions Et les liens entre les générations
pour promouvoir le « vivre ensemble » entre les générations.

Une coordination entre les acteurs locaux autour des projets liés à la famille.

Définitions voir page 34

Contexte : L'accompagnement des familles se situe dans une démarche transversale et s'adresse à l'ensemble des familles du territoire, quels que soient leur situation ou leur âge. Le projet a pour vocation de favoriser l'épanouissement des individus en organisant des actions collectives à la fois intrafamiliales et intergénérationnelles. Une attention particulière est donnée à celles et ceux qui rencontrent des difficultés en développant des actions et services adaptés aux conditions de chacun. Enfin, le Centre Social est un acteur qui facilite l'accès aux droits : accès aux loisirs, aux vacances, au numérique, à la culture, au sport...

Défi1

Centre Social comme lieu de Ressource, de Lien et de Prévention

Être attentif aux situations sociales concrètes insatisfaisantes : à partir de l'écoute des habitants, dans une démarche de développement du pouvoir d'agir, nous assurons la mise en place d'un collectif qui essaie de trouver des réponses à la situation

Organiser des temps de convivialité dans les lieux d'activités décentralisés : en organisant des temps forts sur les communes déléguées. Une attention particulière sera apportée dans l'accueil des parents sur nos lieux d'activité.

Organiser des temps d'échanges sur des thématiques partagées, sur des faits d'actualité : sous la forme de café d'échange, de conférence, de ciné débat... en autonomie ou avec des intervenants extérieurs spécialisés sur la thématique.

Défi2

Favoriser les actions et les liens entre les générations

Renforcer les actions partagées intergénérationnelles qui regroupent un public large et diversifié : LABEL Familles, Esti'Fête, FestiSol, Repas Solidaire... à différents moments de l'année.

A partir de nos services, organiser des actions qui favorisent l'intergénérationnel : ouvrir les actions des secteurs à un autre public que le public « cible ».

Défi3

Coordination entre les acteurs

Renforcer les espaces de travail en interne pour faciliter la transversalité autour des problématiques vécues par les familles selon les problématiques ou thématiques posées et partagées (transversalité).

Poursuivre les cafés des partenaires : implication des partenaires en lien avec la famille afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et co-construire des actions.

Définitions :

La **famille** constitue une réalité multiple et complexe à la fois subjective et objective. Michel Fize (sociologue français) nous en fait la démonstration en rappelant que les diverses formes familiales imaginées par l'espèce humaine ont donné lieu à de nombreuses typologies, sans qu'aucune définition n'ait pu faire l'unanimité. En fait, ce qui fait la famille, c'est l'enfant : dixit Michel FIZE. . Pour le Centre Social qui se veut être dans un processus d'émancipation et d'empowerment*, la définition n'est pas primordiale, nous rechercherons plutôt à identifier les problématiques que peuvent vivre localement les personnes qui disent composer leur famille.

Les thèmes que nous abordons :

- **La famille et les «parentalités»** : cela concernera toutes les réflexions autour du rôle de parent vis-à-vis de son partenaire et de ses enfants
- **Les familles dans leur environnement** : cela concernera toutes les réflexions et actions qui contribuent à concilier :
 - ⇒ vie professionnelle et vie familiale (Ex. : Mode de garde, scolarité, formation...)
 - ⇒ vie sociale et vie familiale : (Ex. : accès aux loisirs, participation à la vie de la cité...)
- **Les Situations Sociales Insatisfaisantes et Concrètes** concernant un individu qui compose la famille : (exemple : action de prévention, accompagnement individuel ou collectif sur des questions liées à l'emploi - La santé - le logement - la mobilité—isolement ...)

INFO : notre adhésion familiale est dévolue à une ou plusieurs personnes, ayant un lien de filiation directe et/ou vivant sous le même toit.

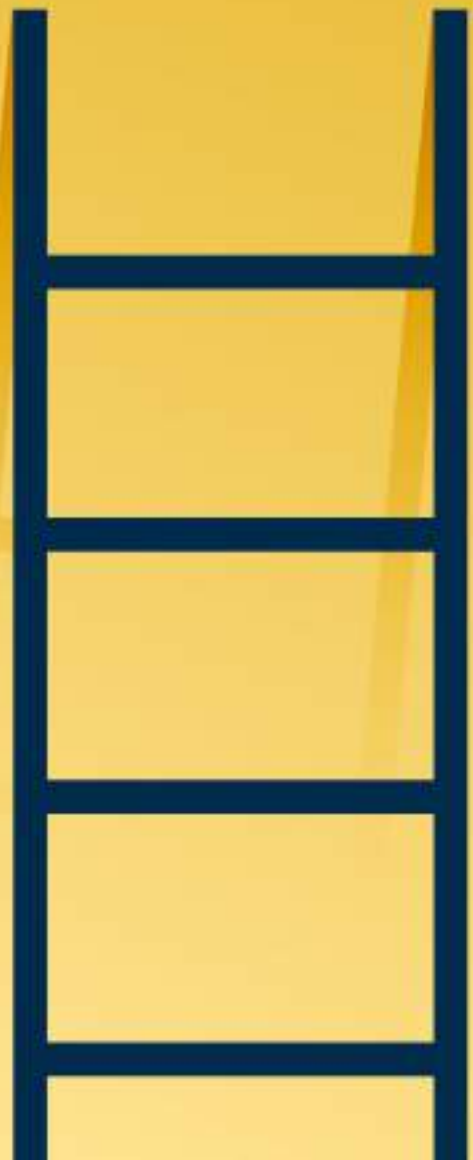
** Le concept d'empowerment définit le développement du pouvoir d'agir des individus et des groupes sur leurs conditions sociales, économiques ou politiques.*

Lieu ressource : Lieu qui vise à fournir les moyens nécessaires pour accéder à des informations, des services et des ressources, où les individus peuvent obtenir des conseils, des orientations et un soutien dans les différents aspects de leur vie.

*Tout est
changement,*



**non pas
pour ne plus être,
mais pour devenir
ce qui n'est pas
encore**



Nos Actions

**CENTRE SOCIAL
EVRE & MAUGES**



Contexte :

Le public potentiel des Relais Petite Enfance est constitué de l'ensemble des familles, tous régimes confondus, avec enfants de moins de 3 ans. Ces familles ont, ou sont susceptibles d'avoir recours à un mode de garde : assistant maternel, garde à domicile, micro crèche ou structure de garde à domicile Paje.

Notre territoire compte près de 630 familles avec des enfants de moins de 3 ans en 2022 dont 76,9 % ont un emploi (source IMAJE).

Le RPE constitue un service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherchent une solution d'accueil. A cet égard, il les informe sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire, favorise la mise en relation entre les parents et les assistants maternels (et le cas échéant les gardes d'enfants à domicile) et accompagne les particuliers-employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations.

Beaupréau-en-Mauges c'est aussi 147 Assistants Maternels en 2024.

La fréquentation du RPE par les professionnels améliore la qualité d'accueil des enfants et des pratiques d'accueil, rassure les parents employeurs et favorise la qualité des relations d'emploi des salariés de l'accueil individuel.

Notre territoire subit une baisse constante d'Assistants Maternels (295 Assistants maternels en 2016 contre 147 en 2024 soit une baisse de 51 %).

En parallèle, notre territoire détient le deuxième solde migratoire le plus fort après la région, de ce fait, Beaupréau-en-Mauges est un territoire attractif pour de nouvelles familles.

Ces enjeux nécessitent la mise en place d'un plan d'actions spécifiques allant au-delà des missions « socles » des RPE. Par conséquent, le RPE s'engage à établir une stratégie de promotion de l'accueil individuel et à réaliser des actions partenariales et/ou de communication pour valoriser le mode d'accueil et le métier d'assistant maternel.

OBJECTIFS

Le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement appelé Relais Assistants Maternels (RAM), est un lieu de rencontres, d'informations et d'échanges où les Assistants Maternels peuvent se former à leur métier et développer leur carrière, et où les parents peuvent obtenir des contacts d'Assistant(e)s Maternel(le)s et des conseils pour accompagner leurs jeunes enfants.

Les professionnels de la Petite Enfance et les parents peuvent s'y rencontrer pour partager leurs retours d'expérience sur des situations vécues, leurs problématiques, leurs solutions,

Pour les Assistants Maternels, le Relais Petite Enfance (RPE) a pour objectif global d'améliorer la qualité d'accueil de ces derniers, de les aider à rencontrer d'autres professionnels pour échanger des bonnes pratiques, et de les aider à trouver du travail.

Pour les Parents, le RPE a pour objectif de leur présenter les options d'accueil sur le territoire et de les mettre en relation avec des assistants maternels agréés. Le RPE délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Il informe notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

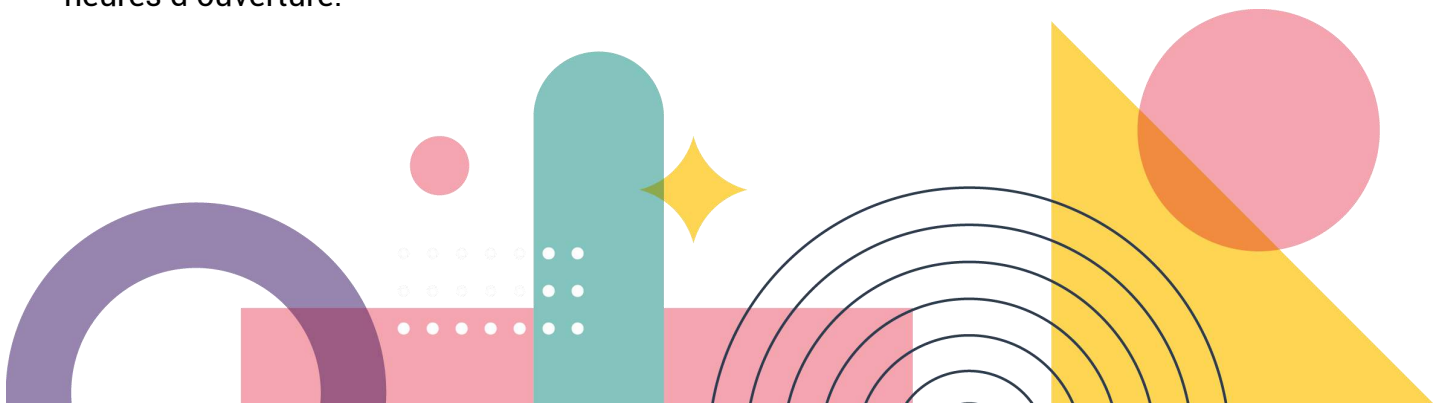
Le RPE contribue en également à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant sur Beaupréau-en-Mauges. En recueillant les demandes et les besoins des parents, il a la capacité d'évaluer les besoins des parents et de déterminer les tendances relatives à la demande.

Organisation du Service

Le RPE constitue un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la Petite Enfance et aux enfants.

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation :

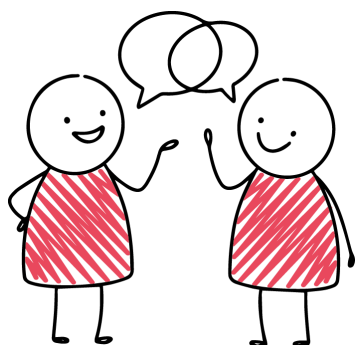
- de réunions à thème, de conférences, de manifestations festives (groupes d'échanges entre professionnels, fête de la musique, soirée sur les postures professionnelles, sur le développement de l'enfant...).
- de Matinées du RPE qui sont animées par les animatrices RPE. Ce sont des lieux de vie, des espaces de jeux et d'activités pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, d'un assistant maternel, des grands-parents... Avec l'animatrice du RPE, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant grâce à des activités variées et un rythme adapté aux enfants.
- des permanences physiques sont organisées dans les 3 Maisons de l'Enfance de Beaupréau-en-Mauges pour les Parents et/ou Assistants Maternels. Les horaires d'ouverture sont adaptés aux disponibilités des personnes ayant un emploi, avec l'ouverture d'une permanence le samedi matin. Les parents et professionnels peuvent également contacter le Centre Social pendant les heures d'ouverture.



Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

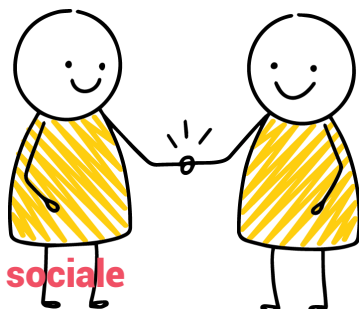
Accompagner les familles

Le Relais Petite Enfance est attentif aux situations vécues par les familles (séparation, arrivée d'un enfant, handicap) lors des différents accueils qu'il organise (permanences, matinées...) mais également sur l'accompagnement des Assistants Maternels, habitants du territoire, autour des problématiques rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de travail.



Adopter des comportements individuels écoresponsables et favoriser des actions éco citoyennes

Le Relais Petite Enfance propose des temps d'échanges et d'activités avec du matériel de récupération (fabrication de tables d'activité/sensorielles) ou autour d'intervenants locaux (semaine de l'alimentation auprès des producteurs locaux, bibliothèques municipales, ludothèque...) Egalement, les espaces Petite Enfance utilisés par le RPE sont équipés de mobiliers en bois et réparables afin de minimiser le rachat



Animer le territoire

Le Relais Petite Enfance, de par son projet, est itinérant. Les animatrices de Relais se déplacent sur chaque commune pour proposer des matinées d'éveil. Egalement, elles restent attentives à proposer des actions sur l'ensemble du territoire (matinées de professionnalisation, soirée d'échanges...).



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de familles reçues
- Nombre de professionnels reçus
- Nombre d'Actions proposées
- Nombre de projets accompagnés

QUALITATIF

- Capacité pour les assistants maternels à évaluer leurs acquis professionnels
- Capacité à répondre par de l'action aux enjeux du territoire sur la question de la Petite Enfance (SSCI - Veille institutionnelle - Enjeu éducatif et de santé sur le territoire).

Convention

CAF

- Convention d'objectif et de financement 2021-2024 avec prolongation jusqu'à 2026.

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

3 salariées : 2 ETP

Moyens financiers

CAF

- Prestation de service : 51 446 €
- Mission supplémentaire : 3 229 €
- Bonus Territoire 30 010 €

Beaupréau-en-Mauges : 19 068,90 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
CAF	X		X	Communication
Beaupréau-en-Mauges	X		Mise à disposition de	Communication
Protection Maternelle Infantile			X	Communication
Maisons de l'Enfance			Ponctuellement	Communication
ALSH				Communication
Associations locales et institutions (EHPAD, écoles...)			X	





Contexte :

Après quelques années dans un local de la commune de Beaupréau, le LAEP a été installé dans la Maison de l'Enfance (équipement neuf) à partir de 2010. La maison de l'enfance regroupe un multi accueil, un accueil de loisirs sans hébergement, un accueil périscolaire (gestion associative Récréamômes) et la maison Pirouette qui rassemble le LAEP et les permanences et animations du Relais Petite Enfance (gestion Centre Social). Ces multiples activités font que le lieu est bien repéré par les familles.

Depuis 2019, le LAEP a développé 2 antennes supplémentaires d'Accueil pour les familles sur les Maisons de l'Enfance de Jallais et Villedieu à raison d'une fois par mois pour chaque commune. L'analyse des besoins sociaux a confirmé cette mise en œuvre par l'affirmation d'un besoin du territoire de développer les services de proximité. En effet, l'ABS, qui a été réalisé en 2022, a fait ressortir un besoin pour les habitants de disposer de services à moins de 5km de leur domicile, ce qui vient conforter le projet LAEP dans son itinérance.

En 2022, il y avait 631 familles ayant des enfants de moins de 3 ans soit 673 enfants. Parmi eux, 205 enfants ont des parents sans emploi ce qui peut être vecteur d'isolement pour les familles (source IMAJE CAF) et notamment des nouvelles familles arrivant sur Beaupréau-en-Mauges. Egalement, on constate, dans les discours de partenaires, une augmentation de l'épuisement parental.

OBJECTIFS

Le LAEP participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et vient apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.

Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Organisation du Service

Le LAEP Maison Pirouette est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription, les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent qui assure des fonctions parentales et à la charge éducative de l'enfant, pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants, avec des accueillants professionnels et/ou bénévoles formés à la posture d'accueillant et à l'écoute, dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat.

Le LAEP est aussi ouvert aux futurs parents : l'accueil des futurs parents peut être intégré au projet, sans être exclusif. Le LAEP n'a pas de visée thérapeutique, ni pour l'enfant, ni pour la famille. Il constitue un espace de jeux libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. La fréquentation du lieu est gratuite, la participation des adultes est basée sur une démarche volontaire.

Le LAEP Maison Pirouette est ouvert à toutes les familles de Beaupréau-en-Mauges. Les LAEP se situent dans les Maisons de l'Enfance du territoire, c'est-à-dire à Beaupréau, Jallais et Villedieu-La-Blouère.

Le LAEP est ouvert tous les mercredis de 15h30 à 18h30 (à Beaupréau) et les vendredis de 9h30 à 11h30 (en alternance entre Beaupréau, Jallais, Villedieu-la-Blouère) et les lundis des vacances scolaires de 15h30 à 18h30 (à Beaupréau).



Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

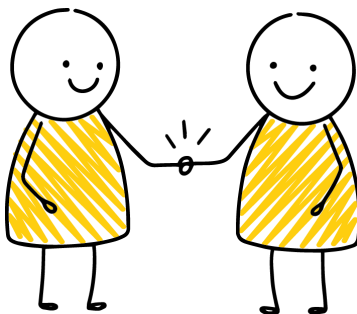
Accompagner les familles

Le LAEP Maison Pirouette est mis en place pour conforter la relation parents-enfants et valoriser le rôle et les compétences des parents. C'est un espace de rencontre et d'échange. Le LAEP doit permettre aux parents de trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre de leur parentalité.



Adopter des comportements individuels écoresponsables et favoriser des actions éco citoyennes

Lors des accueils, favoriser les échanges autour des pratiques éco-citoyennes dans les familles afin d'accompagner une réflexion autour de la Petite Enfance.



Animer le territoire

Le LAEP Maison Pirouette a fait évoluer son action depuis 2019 pour être itinérant et ainsi se développer en proximité des habitants. (actions hors les murs)



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre total de familles différentes
- Nombre total d'enfants différents
- Nombre de familles nouvelles dans l'année
- Nombre d'enfants nouveaux dans l'année

QUALITATIF

- Recueil de l'expression des usagers sur le ressenti : Evolution relation parents enfants - lien social entre les familles - les apports éducatifs - socialisation de l'enfant
- La qualité de l'accueil
- Observation des Indicateurs de prévention (isolement, épuisement parental., violence ...).

Convention

CNAF - 2023-2026

CAF - Convention Annuelle FLA LAEP

Conseil départemental - Convention Annuelle

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

Nombre d'ETP : 0.43 ETP (2 Salariées)
2 Bénévoles + Intervenants extérieurs

Moyens financiers

CNAF/CAF

- PS : 10 125,00 €
- Bonus Territoire : 6 426 €
- FLA LAEP : 2 520 €

Conseil départemental : 2 520 €

Beaupréau-en-Mauges : 5 164,26 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
CAF	X	X		Communication
Beaupréau-en-Mauges	X		Mise à disposition de locaux	Communication
Conseil départemental	X			Communication
Récréamômes	Refacturation ménage			Communication

SOS DEPANN' BAMBINS



Contexte :

L'action est mise en place lorsqu'un enfant ne peut être accueilli dans la journée, dans les conditions habituelles, chez son assistant maternel, multi accueil, Crèche ou à l'école (soit parce qu'il est malade, soit parce que son mode de garde habituel est temporairement indisponible). De ce fait, les parents peuvent rencontrer des difficultés par rapport à leur activité professionnelle, en raison de l'absence ou l'éloignement de leur Famille. Également, des familles à la recherche d'un emploi, n'ayant pas de mode de garde habituellement, peuvent faire appel au service afin de se rendre à des entretiens d'embauche.

OBJECTIFS

Le service S.O.S. Dépann'Bambins a pour objectif d'assurer un dépannage de garde d'enfant(s) immédiat, ponctuel et de courte durée (maximum 2 jours), pour des parents qui sont confrontés à un problème inattendu, tel que :

- la maladie de l'enfant scolarisé dont la Famille n'emploie pas d'assistant maternel ;
- la défaillance de la garde habituelle par l'assistant maternel malade ou la halte garderie ; ou l'entourage familial malade ou absent ;
 - un entretien d'embauche;

Ce projet permet de répondre à un besoin ponctuel des familles de Beaupréau-en-Mauges.

Organisation du Service

Les familles contactent le Centre Social Evre et Mauges pendant les heures d'ouverture ou un numéro de portable (bénévole régulateur) lorsque l'accueil est fermé.

Aucune garde n'est assurée sans que les parents ne remplissent un document de "prise en charge" indiquant tous renseignements utiles (téléphone où joindre les parents, nom du médecin, contrat d'assurance responsabilité civile...)

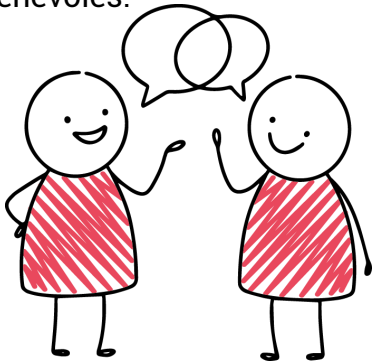
L'adhésion au Centre Social est nécessaire.

Le service est facturé 5,00€ la 1/2 journée et 10,00 € la journée.

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Accompagner les familles

Les bénévoles du groupe SOS Dépann'Bambins sont force de proposition pour répondre le plus justement aux problématiques des familles. Le référent Famille organise 2 à 3 rencontres dans l'année avec le groupe de bénévoles afin de préparer les semaines de permanences et modifier l'organisation si nécessaire. C'est aussi le moment d'échanger sur les situations rencontrées afin de renforcer l'intervention des bénévoles.



Animer le territoire

Les Bénévoles de SOS Dépann'Bambins se déplacent sur toutes les communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de familles
- Nombre de bénévoles
- Nombre d'enfants
- Nombre de dépannages

QUALITATIF

- Ressenti des Parents
- Impact du service sur le quotidien des familles
- Qualité du service

Moyens Humains

coordination de l'action par la référente Famille + mise en œuvre par 7 bénévoles

Moyens financiers

Participation des familles : 5,00€ la 1/2 journée et 10,00 € la journée.



Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges				Communication
ALSH-Périscolaires				Communication
Ecoles				Communication



CLAS PRIMAIRE



Contexte : le service répond à quelle réalité du territoire ? Lien avec le diagnostic !

Le CLAS vise à compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès à la culture et du savoir, et qui se creusent pendant les temps où les enfants ne sont pris en charge ni par l'école ni par les familles. Cette action constitue le levier pour une prévention efficace et durable des difficultés scolaires dans les catégories socioculturelles défavorisées.

OBJECTIFS

Renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire,

- s'adresser aux parents pour renforcer les relations entre les familles et l'école,
- faciliter la compréhension du système scolaire par les parents, • contribuer à donner aux parents des outils nécessaires pour suivre la scolarité de leur enfant.

Organisation du Service

L'accompagnement à la scolarité, tel qu'il est défini par la charte nationale du soutien à la parentalité, est pensé en partenariat avec l'école et les structures concourant à la coéducation des enfants, en lien avec les parents.

Il propose aux enfants, l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin, pour s'épanouir et réussir à l'école ce qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

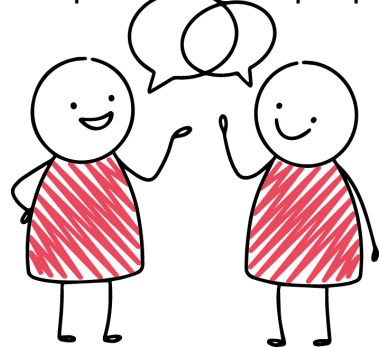
Il crée les conditions d'une prise en compte, par les porteurs de projets, du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, via notamment la facilitation et la médiation des relations avec l'école.

Le CLAS ne s'adresse pas à tous les enfants, mais seulement à ceux pour lesquels, un besoin a été repéré, en concertation avec les établissements scolaires. Les actions conduites sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire et sur les apports culturels, nécessaires à la réussite scolaire des enfants. Elles contribuent à l'épanouissement personnel de l'enfant, ainsi qu'à son bien-être à l'école mais également au sein de sa Famille.

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Accompagner les familles

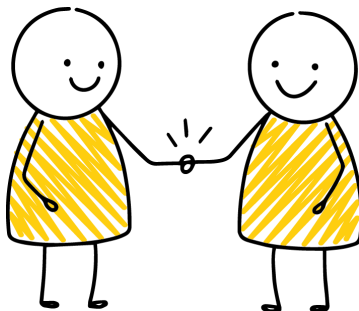
L'accompagnement à la scolarité offre aux parents un espace d'informations, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Dans cette dimension, les lieux d'accompagnement à la scolarité ont vocation à s'articuler avec les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. L'accompagnateur développe des contacts aussi fréquents que possible entre l'entourage familial et les enseignants et facilite la compréhension réciproque.



Adopter des comportements individuels écoresponsables et favoriser des actions éco citoyennes

Favoriser les échanges avec les enfants sur les actions éco-citoyennes à l'intérieur de l'action CLAS.

Mettre en œuvre l'action CLAS en renforçant la démarche éco citoyenne mise en œuvre par le Centre Social.



Animer le territoire

L'Accompagnement à la scolarité est actuellement mis en place sur les communes déléguées de Beaupréau, Jallais et Gesté.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de bénévoles
- Nombre d'enfants
- Nombre d'écoles

QUALITATIF

- Progression de l'enfant en fonction de la nature des difficultés repérées
- Nature des actions pour impliquer et accompagner les familles
- Qualité des relations partenariales avec les écoles
- Capacité des parents et enfants à exprimer les impacts du CLAS dans la scolarité et les évolutions dans leur quotidien.

- Convention

CAF : convention pluriannuelle 2021-2024

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

1 coordo famille pour le pilotage du projet : 0.12 ETP

20 à 30 bénévoles :

Moyens financiers

Beaupréau-en-Mauges : 5 355 €

CAF : 2 820 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	X			
CAF	X			
Ecole Jules Ferry Beaupréau			X	
Ecole St Jean Beaupréau			X	
Ecole Arthur et Marie Raynaud Gesté			X	
Ecole St François d'Assise—Jallais			X	
Réseau CLAS				Echange d'expérience



Contexte :

Les Accueils de Loisirs EXTRASCOLAIRES concernent les enfants de 3 à 11 ans, principalement habitants de Beaupréau-en-Mauges et sont ouverts uniquement sur les temps des vacances scolaires. L'été, il est proposé des séjours de vacances.

Il est constaté que Beaupréau-en-Mauges est en constante augmentation de sa population ; le nombre de naissances reste supérieur au nombre de décès ce qui implique un solde naturel positif (0,2%). Cependant, entre 2014 et 2020, toutes les catégories des grandes tranches d'âges ont augmenté sauf celle des 0-14 ans. La tranche d'âge des 0 à 14 ans reste la catégorie qui occupe la part la plus importante de la population (21,1%). Il est constaté une diminution des naissances et une diminution de la taille des ménages.

Selon des cas observés par la CAF

- les départs en vacances et l'accès aux loisirs sont secondaires pour les familles en grande difficulté financière.
- il y a également eu une augmentation du nombre de familles monoparentales (+97).
- l'évolution du nombre de couples avec enfant(s) est plutôt faible (+17).

Accueils de Loisirs Sans Hébergements (ALSH)

5 accueils de loisirs permanents :

- Andrezé, Gesté, Jallais* (Centre Social)
*Fermé l'été
- Beaupréau (association Récréamômes)
- Villedieu-la Blouère (commune de Beaupréau-en-Mauges)

3 accueils de loisirs pour l'été :

- Jallais (commune de Beaupréau-en-Mauges)
- Jallais (AFIRB)
- Le Pin-en-Mauges (Familles Rurales)

OBJECTIF PRIMAIRE

Notre ALSH Extrascolaire a pour objectif principal l'accueil de tous les enfants pour leur permettre de bénéficier d'activités de loisirs, éducatives, culturelles, citoyennes et écoresponsables, tout en les impliquant dans la mesure du possible à s'investir dans la mise en œuvre de leurs projets d'activités.

OBJECTIFS SECONDAIRES

Favoriser le pouvoir d'agir des enfants, les responsabiliser, même en action, même en avant, ne pas hésiter à leur montrer la réalité des choses, leur faire prendre conscience du monde qui les entoure. Faire en sorte de pouvoir accueillir tous les enfants, dans les meilleures conditions possibles et en tenant compte des moyens mis à disposition.

Organisation du Service

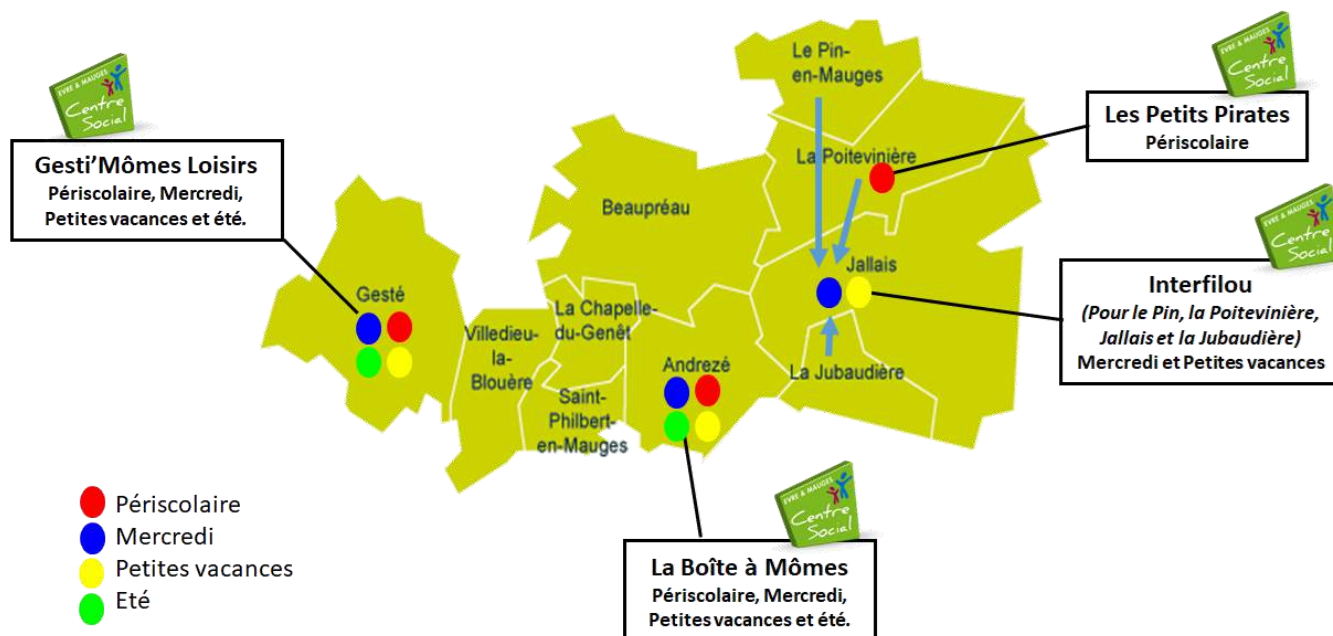
Le Centre Social gère 3 ALSH répartis sur chacun des 3 quartiers de Beaupréau-en-Mauges :

- OUEST : Jallais (pour le Pin, la Poitevineière, Jallais et la Jubaudière)
- CENTRE : Andrezé
- EST : Gesté

Les services sont ouverts pendant les vacances scolaires de 7 h à 19 h, avec une fermeture de 3 semaines début août, puis entre Noël et Jour de l'An ; Jallais est fermé l'été au profit d'autres gestionnaires. Le petit déjeuner, le déjeuner et le goûter sont fournis. Chaque site fonctionne avec une direction et une équipe pédagogique constituée d'animateurs permanents, et/ou d'apprentis, d'animateurs occasionnels en CEE, ou stagiaires BAFA, de personnels mis à disposition par des associations intermédiaires comme AIM et Merritt intérim, et parfois de bénévoles. L'équipe est également composée d'une personne en charge du service repas.

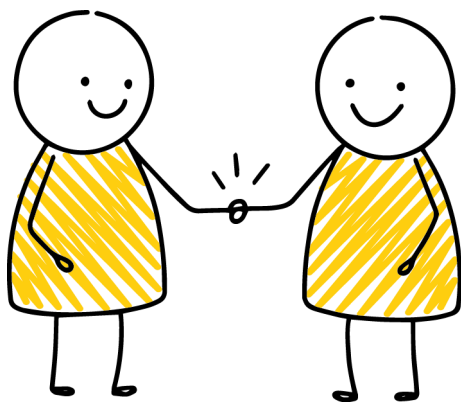


Les SERVICES ENFANCE (3-11 ans) DU CENTRE SOCIAL, nécessitant de s'inscrire par le Portail famille I-Noé.



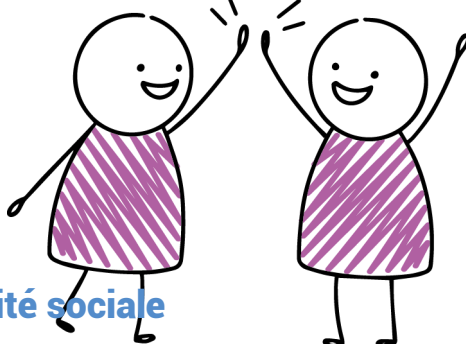
Eco responsabilité écocitoyenneté

- Favoriser les producteurs locaux pour des achats de denrées, réfléchir à la provenance et aux matériaux de nos achats de matériels.
- Proposer aux enfants de réaliser des activités écoresponsables et éco citoyennes (ouverture sur le monde qui les entoure).
- Sensibiliser les enfants au travers d'intervenants (producteurs locaux, artistes...), de lieux à visiter (ferme bio, ressourcerie...), d'animations.



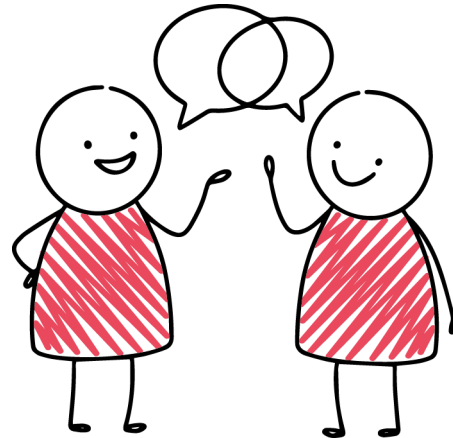
Animer le territoire

- Ouvrir le service sur l'extérieur : partenariat associations locales, habitants, voisins des locaux...Créer plus de liens entre les différents acteurs à l'Enfance (écoles, restaurant scolaire, Périscolaire, Accueil de loisirs, élus, associations) sur les communes déléguées où nous intervenons.
- Faire participer les enfants à des initiatives locales en tant qu'habitants (réalisation de boîtes solidaires, collectes...). Solliciter le conseil consultatif de sa commune sur des projets (création de key-hole, composteur...).
- Participer activement à des actions du territoire ou internes au Centre Social.



Accompagner les familles

- Rester à l'écoute des SSCl constatées auprès des usagers de nos services.
- Favoriser l'implication des parents dans nos services et accentuer l'accueil et la convivialité.
- Participer à la construction de temps sur le thème de la parentalité ou en lien avec les 3-11 ans.
- Faciliter l'usage des services pour les nouveaux utilisateurs (jeunes parents, nouveaux arrivants),
- Responsabiliser les parents, les investir dans la vie des services.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de familles usagers de nos services et répartition selon quotient familial
- Nombre de réponses favorables et d'orientation à l'accueil d'enfants demandant une attention particulière.
- Evolution de la fréquentation au vu du contexte sociétal de la commune.
- Participation aux séjours d'été.
- Nombre de projets, actions, proposés par les parents des Comités de Suivi aux autres parents.

QUALITATIF

- L'accompagnement apporté aux familles rencontrant une difficulté particulière.
- La prise en compte de l'enfant par l'accompagnement de ses projets, tout en privilégiant le pouvoir d'agir.
- L'accueil de tous les enfants en tenant compte de leur singularité.
- Le retour des familles l'utilité du service du service.
- L'intérêt porté par les enfants à fréquenter le service.
- La qualité de l'accueil et l'écoute des SSCl que nous pouvons observer, ou que peuvent évoquer les familles, et les remontées qui se font pour des propositions d'actions de parentalité qui en découlent.

Convention

CNAF : Convention Annuelle
MSA : Convention Annuelle
Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028
SDJES : Agrément

Moyens humains

15 Permanents et 2 apprentis + CEE vacances
et séjours

Nombre d'ETP : 3,88 ETP + CEE

Moyens financiers

Participation des familles : 96 300 €

Beaupréau-en-Mauges : 57 017 €

CAF :

- PS : 21730 €
- Bonus territoire : 13688€

MSA : 1 894 €

Etat ASP : 3 880 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Structures à l'Enfance (associatives + municipales)		X	X	
Élus locaux	X	X		
Agents de la collectivité		X	X	
Institutions (CAF, MSA, CD49...)	X			
SDJES	X	X		formation
Associations locales et institutions (EHPAD, écoles...)			X	Prestations





PERISCOLAIRES 3-11 ANS

Contexte :

Un accueil périscolaire est un service proposé aux familles en lien avec l'école, qui permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrées par un personnel qualifié avant et après l'école. Nos accueils Périscolaires accueillent les enfants scolarisés de maternelle à l'élémentaire. Les ouvertures s'adaptent en fonction de l'ouverture et fermeture de chaque école. En France, le rythme scolaire officiel est de 4,5 jours d'école par semaine. La ville de Beaupréau-en-Mauges dispose d'une dérogation pour que toutes les écoles de son territoire soient sur un rythme scolaire de 4 jours d'école, donc pas d'école le mercredi.

Il est constaté que Beaupréau-en-Mauges est en constante augmentation de sa population ; le nombre de naissances reste supérieur au nombre de décès ce qui implique un solde naturel positif (0,2%). Cependant, entre 2014 et 2020, toutes les catégories des grandes tranches d'âges ont augmenté sauf celle des 0-14 ans. La tranche d'âge des 0 à 14 ans reste la catégorie qui occupe la part la plus importante de la population (21,1%). Il est constaté une diminution des naissances et une diminution de la taille des ménages.

Il est constaté une forte baisse du nombre d'élèves et de classes à Beaupréau-en-Mauges -6 classes et -304 élèves. C'est la plus forte baisse du nombre de classes sur le territoire de Mauges Communauté, deuxième plus forte baisse pour les élèves. Le nombre d'habitants augmentant, la diminution du nombre de classes est la conséquence de la diminution de la natalité. Cependant, il est aussi observé que des familles s'installent sur Beaupréau-en-Mauges, sans avoir de famille proche, ou travaillant à une distance empêchant de déposer ou de récupérer les enfants à l'école. Il existe un accueil périscolaire dans chacune des 10 communes déléguées, dont 3 gérés par le Centre Social : Andrezé, Gesté et la Poitevinière.

OBJECTIF PRIMAIRE

Notre ACM Périscolaire du Mercredi a pour objectif principal l'accueil de tous les enfants pour leur permettre de bénéficier d'activités de loisirs, éducatives, culturelles, citoyennes et écoresponsables, tout en les impliquant dans la mesure du possible à s'investir dans la mise en œuvre de leurs projets d'activités.

Notre ACM Périscolaire a pour objectif principal l'accueil de tous les enfants dans des conditions d'accueil permettant à l'enfant d'être dans un cadre sécurisant et agréable, tout en les impliquant dans la mesure du possible à s'investir dans la participation à des tâches du quotidien.

OBJECTIFS SECONDAIRES

Favoriser le pouvoir d'agir des enfants, les responsabiliser, même en action, même en avant, ne pas hésiter à leur montrer la réalité des choses, leur faire prendre conscience du monde qui les entoure.

Faire en sorte de pouvoir accueillir tous les enfants, dans les meilleures conditions possibles et en tenant compte des moyens mis à disposition.



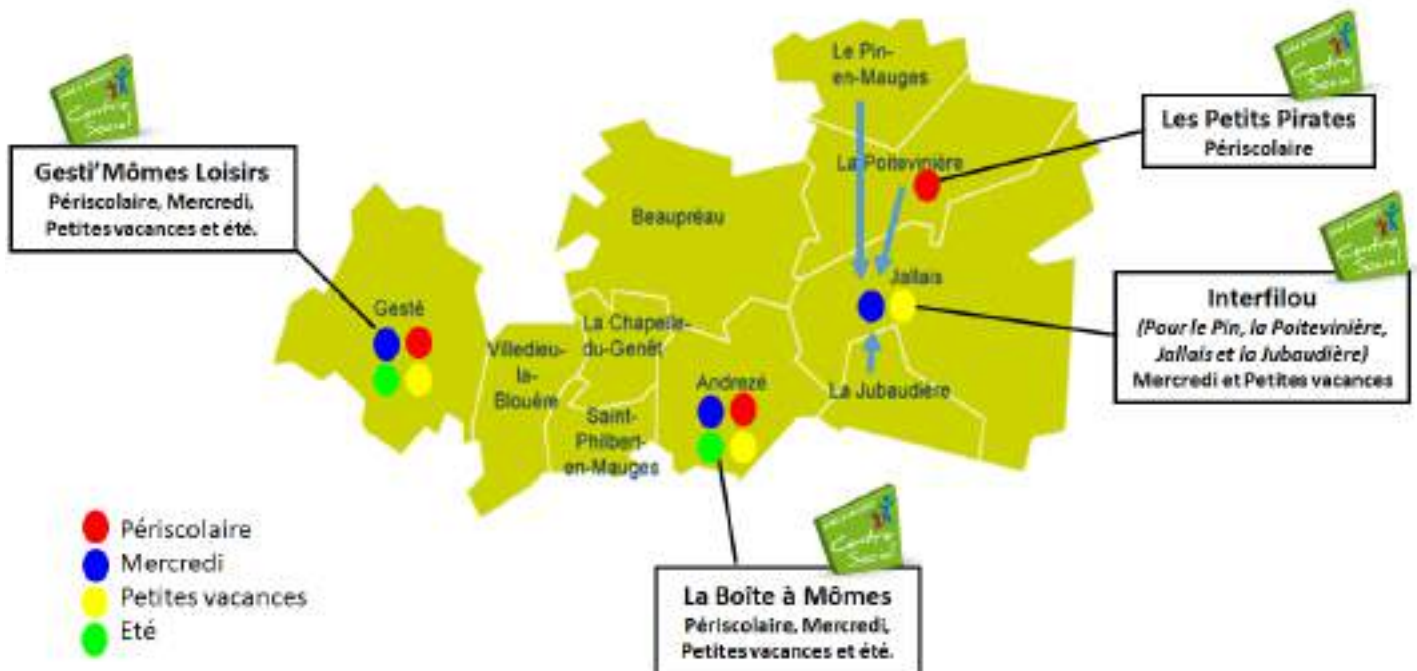
Organisation du Service

Nous gérons **3 Accueils PERISCOLAIRES** répartis sur Andrezé (2 écoles), Gesté (2 écoles) et la Poitevineière (1 école). Ils concernent les enfants en âges d'être scolarisés en classes maternelles et élémentaires sur les écoles de la commune d'implantation du service. Ils peuvent éventuellement accueillir des enfants scolarisés dans une école ou dans un établissement spécialisés situés sur une autre commune, mais habitant sur la commune d'implantation du service. Ils sont ouverts de 7 h jusqu'à l'ouverture des écoles et de 16 h30 à 19 h. Nous adoptons le taux d'encadrement Périscolaire assoupli par le PEDT : 1 anim/14 enfants de -6 ans et 1/18 enfants +6 ans (1/10 dans le cadre d'un trajet : école publique de Gesté).

Nous gérons **3 Accueils PERISCOLAIRES du MERCREDI** concernant les enfants de 3 à 11 ans habitant sur les communes d'implantation ou alentours (pour Interfilou basé à Jallais : Le Pin, la Poitevineière, Jallais et la Jubaudière). Ils sont ouverts de 7 h à 19 h. Le petit déjeuner, le déjeuner et le goûter sont fournis.

Chaque ACM fonctionne avec une direction et une équipe pédagogique constituée d'animateurs permanents, et/ou d'apprentis, d'animateurs occasionnels en CEE, ou stagiaires BAFA, de personnels mis à disposition par des associations intermédiaires comme AIM et Merritt intérim, et parfois de bénévoles. L'équipe est également composée d'une personne en charge du service repas pour le mercredi. Nous adoptons le taux d'encadrement assoupli dans le cadre du PEDT Plan Mercredi ; 1 anim/10 enfants de -6 ans et 1/14 +6 ans.

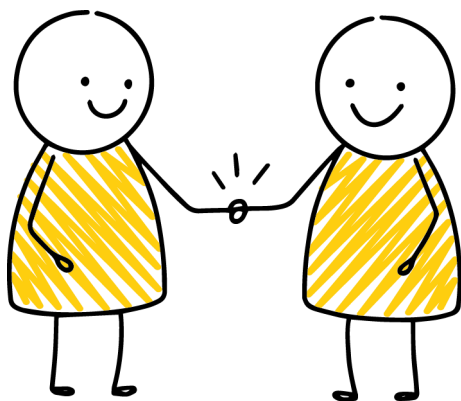
Les SERVICES ENFANCE (3-11 ans) DU CENTRE SOCIAL, nécessitant de s'inscrire par le Portail famille I-Noé.



La pédagogie adoptée s'appuie sur une visée émancipatrice, c'est-à-dire en mettant au maximum l'enfant au cœur de ses loisirs et l'animateur comme accompagnateur de projets, le tout afin de favoriser le Pouvoir d'Agir des enfants. Une attention particulière est apportée à l'accueil des enfants demandant une attention particulière et aux familles les plus fragilisées.

Eco responsabilité écocitoyenneté

- Favoriser les producteurs locaux pour des achats de denrées, réfléchir à la provenance et aux matériaux de nos achats de matériels.
- Proposer aux enfants de réaliser des activités écoresponsables et éco citoyennes (ouverture sur le monde qui les entoure).
- Sensibiliser les enfants au travers d'intervenants (producteurs locaux, artistes...), de lieux à visiter (ferme bio, ressourcerie...), d'animations.



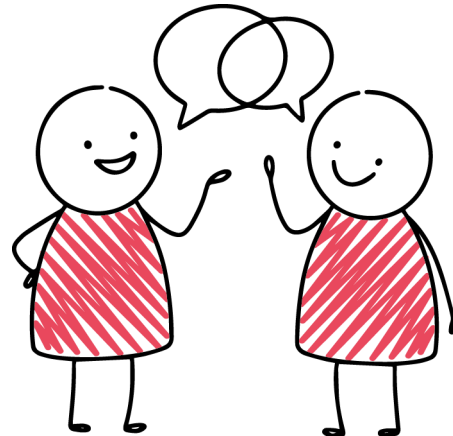
Animer le territoire

- Ouvrir le service sur l'extérieur : partenariat associations locales, habitants, voisins des locaux... Créer plus de liens entre les différents acteurs à l'Enfance (écoles, restaurant scolaire, Périscolaire, Accueil de loisirs, élus, associations) sur les communes déléguées où nous intervenons.
- Faire participer les enfants à des initiatives locales en tant qu'habitants (réalisation de boîte solidaires, collecte...). Solliciter le conseil consultatif de sa commune sur des projets (création de key-hole, composteur...).
- Participer activement à des actions du territoire ou internes au Centre Social.



Accompagner les familles

- Rester à l'écoute des SSCI constatées auprès des usagers de nos services.
- Favoriser l'implication des parents dans nos services et accentuer l'accueil et la convivialité.
- Participer à la construction de temps sur le thème de la parentalité ou en lien avec les 3-11 ans.
- Faciliter l'usage des services pour les nouveaux utilisateurs (jeunes parents, nouveaux arrivants),
- Responsabiliser les parents, les investir dans la vie des services.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de familles usagers de nos services et répartition selon quotient familial
- Nombre de réponses favorables et d'orientation à l'accueil d'enfants demandant une attention particulière.
- Evolution de la fréquentation au vu du contexte sociétal de la commune.
- Nombre de projets, actions, proposées par les parents du Comité de Suivi aux autres parents.

QUALITATIF

- La communication avec les écoles, élus et restaurant scolaire et la complémentarité avec notre service, pour se transmettre les informations sur des enfants qui interrogent ou sur des projets transversaux à partager.
- L'accompagnement apporté aux familles rencontrant une difficulté particulière.
- L'implication des enfants dans des tâches quotidiennes à sa mesure tout en privilégiant le pouvoir d'agir.
- Le retour des familles sur l'utilité du service.
- L'implication des parents dans les Comités de suivi et dans les actions.
- La qualité de l'accueil et l'écoute des SSCI que nous pouvons observer, ou que peuvent évoquer les familles, et les remontées qui se font pour des propositions d'actions de parentalité qui en découlent.

Convention

CNAF : Convention Annuelle

MSA : Convention Annuelle

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

SDJES : Agrément

Moyens humains

17 Permanents et 2 apprentis

Nombre d'ETP : 9.09 ETP répartis comme suit :

- Mercredi : 3.67 ETP
- Périscolaire : 5.42 ETP

Moyens financiers

Participation des familles : 220 760 €

Beaupréau-en-Mauges : 41 692 €

CAF :

- PS : 52414 €
- PS mercredis bonifiés : 11815€
- Bonus territoire : 34583 €

MSA : 3 585 €

Etat ASP : 8110€

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Structures à l'Enfance (associatives + municipaux)		X	X	
Élus locaux	X	X		
Agents de la collectivité		X		
Institutions (CAF, MSA, CD49...)	X			
SDJES	X	X		formation
Associations locales et institutions (EHPAD, écoles...)			X	



ALSH 11-17 ANS



Contexte :

Le Centre Social est gestionnaire d'un accueil de loisirs 11-17 ans sur l'ensemble des communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges. Cet équipement de loisirs éducatifs fonctionne toute l'année et propose des activités diversifiées et adaptées pour les adolescents tout en cherchant à favoriser leur implication. Les jeunes recherchent des espaces où se retrouver, découvrir, pratiquer et mettre en place des activités (sorties, camps...). Les jeunes ont besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi, vis-à-vis de leurs pairs, mais également d'indépendance vis-à-vis des parents. L'adolescence est une période de découvertes et d'expérimentation. Les familles recherchent une offre de loisirs pour leur ados qui puisse venir en complément / alternative des activités sportives ou culturelles déjà existantes. Pour les parents, ces activités répondent plutôt à un besoin de favoriser l'émancipation de leur adolescents, qu'à la recherche d'un mode de garde.

Suite au contexte avec le Covid, nous avons observé un regain significatif de la dynamique jeunesse. Le nombre de jeunes n'a pas forcément évolué (600 en moyenne par an) mais ils participent plus régulièrement. La commune de Beaupréau-en-Mauges compte 1376 jeunes de 11-14 ans et 920 de 15-17 ans (Insee 2020). Nous accueillons principalement des 11-13 ans (75%). Les 14-17 ans participent quant à eux de manière beaucoup plus occasionnelle (lors d'une sortie estivale par exemple) et préfèrent soit se retrouver entre pairs en autonomie, soit s'investir dans d'autres espaces (junior association, mise en place de projets).

Depuis 2021, la participation des familles à bas quotient reste constante (6% de QF : 01-500 et 7% de 501-720).

OBJECTIFS

- Rendre les jeunes acteurs de leur loisirs en favorisant les initiatives jeunes
- Favoriser la découverte de nouvelles pratiques
- Accompagner les jeunes au cours de leur adolescence
- Permettre aux jeunes de s'épanouir au sein d'un groupe

Organisation du Service

La mise en œuvre de l'accueil de loisirs est basée sur le projet éducatif enfance-jeunesse qui est ensuite décliné en projet pédagogique. L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année : les mercredis après-midi, vendredis soirs , samedis après-midi et les vacances scolaires. Les animateurs mettent en place des programmes d'activités à partir des idées des jeunes notamment. Pendant l'été, des bivouacs et séjours sont proposés dont certains organisés par des groupes tout du long de l'année (budget, choix des activités, action d'autofinancement).

Il y a un animateur référent pour chaque commune déléguée pour accompagner des dynamiques en local et mettre en place des projets et activités de loisirs à l'initiative des jeunes. Les rencontres se font sur les différentes communes au niveau des espaces jeunes, foyers des jeunes ou à défaut dans les salles communales.

L'accueil de loisirs se décline en plusieurs actions :

- **Un programme d'animations à chaque vacances scolaires** (lundi au vendredi) et les mercredis après-midis.
- **Un espace numérique** (jeux vidéo, initiation vidéo, création d'objet en impression 3D, robotique, initiation à la programmation...). Des activités numériques sont aussi proposées pendant les vacances.
- **Ouverture des espaces jeunes** et accompagnement des jeunes pour mettre en place des activités et projets à leur initiative (ex: séjours, sorties, soirées, organisation de groupe thématique comme la couture...)
- **Des ateliers cirque et théâtre** qui viennent en complément des autres activités culturelles et artistiques proposées sur le territoire. Ces ateliers se déroulent hors vacances sur 30 séances d'1h30 et les jeunes sont répartis par tranche d'âge. Les ateliers cirque se déroulent à la salle de sport de Jallais et les ateliers théâtre au Centre Social. Les séances sont encadrées par un animateur technique. Chaque saison se clôture par un temps fort en juin « Le MiniFestoche » organisé par le groupe atelier constitué de parents et jeunes bénévoles.
- **Des chantiers jeunes** organisés en partenariat avec la commune de Beaupréau-en-Mauges et qui favorisent la sensibilisation et la participation des jeunes dans des actions solidaires et citoyennes. Les jeunes bénéficient en retour de tickets loisirs qui leur permettent de financer des activités proposées par le Centre Social ou des partenaires.

Les inscriptions se font en ligne via un Espace Famille. Des permanences d'aide aux inscriptions sont aussi proposées sur les communes, pour aider les familles rencontrant des difficultés avec les démarches en ligne.



Eco responsabilité écocitoyenneté

Par le biais de nos actions, nous cherchons à sensibiliser et impliquer les jeunes dans une démarche citoyenne au travers des loisirs. Nous mettrons en place des activités pour aider les jeunes à prendre conscience des enjeux environnementaux et encourager les éco gestes (atelier couture, zéro déchet, cuisine avec des produits locaux, découverte des jardins solidaires, chantier jeunes éco citoyens, randonnée verte...). Nous serons attentifs pour limiter la production de déchets-emballages lors de nos achats (notamment pour les repas et goûter) et en favorisant les circuits courts auprès des producteurs locaux. Nous faciliterons le lien entre les familles pour développer le covoiturage. Nous nous équiperons d'écobags lors de nos sorties pour être en capacité, lorsque cela sera possible, de ramasser les déchets et ainsi sensibiliser les jeunes en étant dans l'action.



Animer le territoire

Les animateurs seront dans une démarche « d'aller vers » pour rencontrer les jeunes dans l'espace public ou les établissements scolaires et ainsi se faire connaître, échanger sur les activités proposées, amorcer des projets de jeunes. En fonction des activités proposées, nous mettrons en place des actions en partenariat avec les associations et structures locales (ex : cinéma associatif de Beaupréau) favorisant ainsi la découverte du territoire pour les jeunes, ou encore le lien intergénérationnel (ex : atelier cocooning ou jeux dans un EHPAD).



Accompagner les familles

Une vigilance est portée aux familles dont les enfants demandent une attention particulière (handicap, protocole d'accompagnement individualisé...) pour adapter et faciliter au mieux l'accueil du jeune. Nous serons dans une posture de veille autour des difficultés exprimées par les familles pour les accompagner et les orienter. Des activités partagées parents-ados seront mises en place pour contribuer à renforcer le lien avec les familles. Les espaces jeunes sont des espaces de proximité où les animateurs peuvent aussi échanger et discuter avec les jeunes autour des besoins ou difficultés rencontrées (orientation, relation parents-ados, mal-être, scolarité, conduites à risques...). Une tarification adaptée en fonction du quotient familial est mise en place pour favoriser l'accès aux activités de loisirs pour les familles fragilisées financièrement. Les tickets loisirs remis aux jeunes dans le cadre des chantiers jeunes contribuent aussi à faciliter le



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de familles
- Nombre de jeunes et tranches d'âges (11-13 ans & 14-17 ans)
- Répartition des familles par tranche de quotient CAF
- Répartition des jeunes par commune déléguée

QUALITATIF

- Capacité des jeunes à s'émanciper pour mettre en place des actions-projets au travers des loisirs
- Satisfaction des usagers
- Qualité des relations partenariales
- Raisons pour les jeunes / parents de s'inscrire à l'accueil de loisirs

Convention

CNAF : Convention Annuelle
MSA : Convention Annuelle
Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028
SDJES : Agrément

Moyens humains

1 coordinateur jeunesse (direction ALSH 11-17) + 5 animateurs + animateurs en contrat CEE + des bénévoles occasionnellement
Nombre d'ETP : 2.47 ETP + CEE

Moyens financiers

Participation des familles : 53 400 €
Beaupréau-en-Mauges : 95 600 €
CAF
• PS : 20 401 €
• Bonus territoire : 8448 €
MSA : 1774 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
CAF	X			
Beaupréau-en-Mauges	X		Chantiers jeunes	
MSA	X			
Etablissements scolaires				communication
Associations locales			En fonction de la	
Foyer des Jeunes de Villedieu			X	Accompagnement communication
SDJES	X	X		Formation / espace ressource
Réseau Jeunesse site Mauges			X	



INITIATIVES JEUNESSE CITOYENNE



Contexte :

Le Centre Social a pour objectif de permettre aux habitants d'agir et de s'organiser pour mettre en œuvre des projets et activités sur leur territoire. On constate que les 15 ans et plus se désengagent des activités type ALSH et sont prêts pour certains à s'investir dans des projets-actions qui les intéressent et qui ont du sens pour eux. Depuis 2020, nous avons renforcé notre démarche pour favoriser l'émergence d'initiatives jeunesse citoyenne. Cela a concrètement permis l'évolution de la participation des 15 ans et + sur le territoire (74 jeunes en 2020 / 109 jeunes en 2023). Cela s'est traduit par une diversité de projets mis en place autour de la citoyenneté, culture, solidarité (ex : projet skate-park, les réseaux jeunes, projet Unesco, Buffet Mots'Jeux, vide dressing solidaire....). Nous accompagnons aussi 3 juniors associations pour aider les jeunes dans leur gestion associative et la mise en place de projets. Un groupe 15-20 ans s'est constitué au Centre Social dont certains jeunes participent à la commission jeunesse.

OBJECTIFS

- Accompagner dans une démarche de développement de pouvoir d'agir les 11-25 ans dans la mise en place de projets citoyens, culturels, solidaires et contribuant à l'animation de la vie locale. Une attention particulière est portée en direction des 15-20 ans pour favoriser leur engagement et l'émergence de projets à leur initiative.
- Accompagnement des juniors associations.



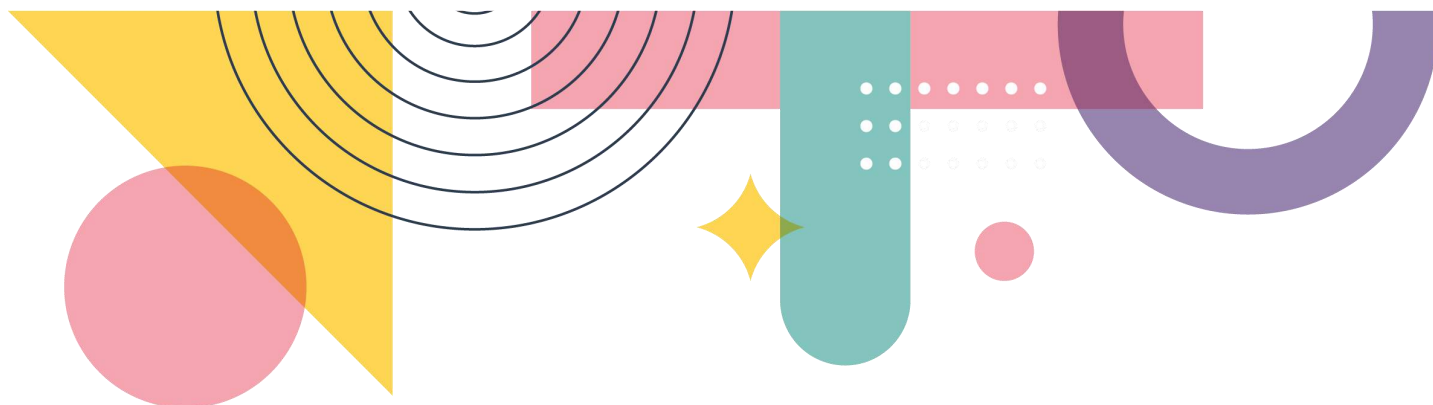
Organisation du Service

Dans une démarche de développement de pouvoir d'agir, l'objectif est de mobiliser des groupes de jeunes et d'accompagner des projets à leur initiative. On vise à développer l'engagement et la participation citoyenne des jeunes à la vie de leur territoire. Le plan d'action passe par plusieurs étapes :

La phase de sensibilisation et d'écoute rapprochée pour repérer les besoins exprimés par les jeunes et faciliter leur mobilisation. Nous serons dans une démarche « d'aller vers » : en allant à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires / en travaillant en lien avec le Relais Mission Locale / en allant à la rencontre des jeunes dans l'espace public. Nous profiterons aussi des autres activités du secteur jeunesse, pour mobiliser des jeunes sur des actions citoyennes-solidaires (ex: collecte alimentaire, chantiers jeunes, opération ville propre) et leur donner ainsi envie d'être à leur tour à l'initiative de projets de cette nature.

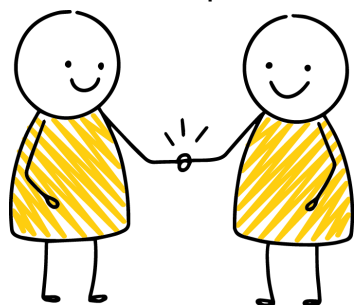
La phase de mise en œuvre de projet : constitution et accompagnement d'un collectif autour d'un projet identifié et d'un échéancier de finalisation. Des temps de rencontres réguliers auront lieu pour maintenir la dynamique de groupe. Ces espaces seront des lieux de démocratie pouvant être partagés avec des partenaires. La mise en place des projets et leur réalisation seront valorisées au travers des médias (presse, site internet, réseaux sociaux...) mais aussi par le biais de rencontres avec les élus locaux par exemple.

L'accompagnement des jeunes se fera du mardi au samedi en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances. Afin de s'adapter au mieux à la disponibilité des jeunes , les rencontres pourront avoir lieu le soir après les cours (éventuellement en visio conférence pour faciliter la présence des étudiants par exemple). En fonction des actions et projets portés par les jeunes, des temps d'accompagnement pourront avoir lieu le samedi soir ou le dimanche par exemple.



Eco responsabilité écocitoyenneté

Au cours des différents projets portés par les jeunes, nous les amènerons à réfléchir pour prendre l'impact environnemental de leur action en compte (comment favoriser la limitation des déchets, travailler en lien avec des producteurs locaux...). Les animateurs profiteront des actions éco citoyennes portées par d'autres acteurs (ex : randonnée verte, plantation d'arbres, escape game sur l'écocitoyenneté) pour mobiliser des jeunes afin d'y participer, les sensibiliser et leur donner envie à leur tour d'être à l'initiative d'un projet sur cette thématique.



Animer le territoire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CTG et de son axe citoyenneté, un des objectifs consiste à soutenir les actions citoyennes des jeunes. Nous serons en dynamique avec les élus jeunesse de la commune pour favoriser l'engagement des jeunes dans la vie locale (chantiers de jeunes, mise en place d'un conseil municipal de jeunes, création d'une junior association, participer à des actions solidaires...). Nous serons dans une démarche « d'aller vers » les jeunes ne fréquentant pas le Centre Social (espace public, établissements scolaires) pour être dans une posture d'écoute et les sensibiliser pour faciliter l'émergence d'initiatives.



Accompagner les familles

Nous accompagnerons les dynamiques collectives qui souhaitent agir sur des thématiques qui peuvent être source de questionnement ou parfois de problématique vécues au sein des familles (ex : mieux comprendre et accompagner l'usage des réseaux sociaux, les fake news, le harcèlement et les discriminations, la transidentité, la sexualité...). Les temps d'échange avec les jeunes et parents sont l'occasion pour l'animateur d'être dans une posture d'écoute en direction des familles qui peuvent avoir besoin d'une information ou exprimer une situation à problème (fonction parentale, scolarité...). Nous informerons ou orienterons les familles vers les espaces ou personnes ressources en fonction des besoins repérés.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre et âge des jeunes mobilisés et porteurs de projets
- Nombre de garçons et filles
- Nombre de projets
- Nombre de partenaires mobilisés

QUALITATIF

- Nature des projets mis en place (solidarité, écocitoyenneté, culturel...) et rayonnement sur le territoire
- Qualité des relations partenariales
- Capacité des jeunes à prendre conscience des actions pour agir pour le bien commun

Convention

CNAF : Convention Annuelle
Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

5 animateurs jeunesse (dont 1 info jeune)+
Bénévoles (en fonction des projets)
Nombre d'ETP : 1.37 ETP

Moyens financiers

Beaupréau-en-Mauges : 24 600 €
CAF : 24 600 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
CAF	X			
Beaupréau-en-Mauges	X			Soutien logistique
Etablissements scolaires				communication



CLAS COLLEGE



Contexte : le service répond à quelle réalité du territoire ? Lien avec le diagnostic !

Depuis 2021, un accompagnement à la scolarité est mis en place en direction des familles dont les enfants collégiens rencontrent des difficultés dans leur scolarité (ex : compréhension des consignes, organisation, capacité d'attention, estime de soi...). Ce dispositif permet notamment la poursuite de la démarche amorcée au sein du CLAS primaire pour les enfants qui étaient accompagnés et qui rentrent au collège. L'action menée vise à accompagner les jeunes autour de leur savoir faire et savoir être, et ainsi les aider à mener à bien leur posture d'élève. L'accompagnement est également formalisé en direction des parents (écoute, soutien, information). Ce projet est rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles.

OBJECTIFS

- Soutenir les jeunes ne bénéficiant pas des ressources adéquates dans leur environnement familial et social.
- Fournir des méthodes et approches susceptibles de faciliter l'acquisition de savoirs et de redonner du sens à leur scolarité.
- Elargir les centres d'intérêt des jeunes et favoriser l'apprentissage à la citoyenneté par une ouverture sur les ressources sociales, culturelles et économiques de l'environnement proche.
- Valoriser les acquis des jeunes afin de renforcer leur autonomie personnelle, leur confiance en eux et leur capacité à vivre en collectivité, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre jeunes.

Organisation du Service

En début d'année scolaire, les établissements scolaires sont contactés pour qu'ils puissent être en veille concernant les familles pouvant être concernées par le CLAS. Les enfants du CLAS primaire et qui sont entrés en 6ème sont également contactés pour poursuivre.

Une rencontre est organisée avec les parents et le jeune pour faire connaissance et visualiser les difficultés rencontrées. Une charte est signée par les parents et le jeune pour officialiser leur adhésion au projet qui est basé sur un engagement participatif de tous les acteurs.

Le CLAS se déroule les samedis d'octobre à juin (hors vacances scolaires) de 10h à 12h, au Centre Social.

Le groupe est constitué de 8 jeunes maximum pour favoriser la dynamique de groupe et un accompagnement de qualité. Les séances se découpent globalement de la manière suivante :

- Un temps d'accueil et d'expression des émotions
- Un temps d'accompagnement individualisé et d'aide autour des devoirs
- Un temps collectif et d'ouverture à d'autres pratiques pour apprendre « autrement » (ex : jeux coopératifs, ciné-débat, atelier cuisine, jardin, gestion des émotions, découverte d'une association...)

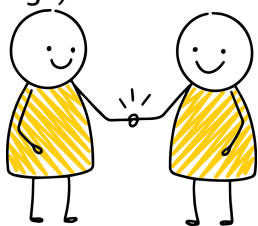
Le groupe est encadré par un animateur / animatrice jeunesse et des bénévoles (qui peuvent être des lycéens—étudiants). Des intervenants pourront venir en renfort en fonction des thématiques / pratiques abordées avec les jeunes. L'animateur profitera des temps informels pour faire des retours auprès des familles sur la progression de leurs enfants. Le CLAS vise aussi à offrir un espace d'écoute, d'informations , de soutien aux parents, pour favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant



Eco responsabilité écocitoyenneté

L'un des objectifs du CLAS est d'élargir les centres d'intérêts des jeunes et de favoriser l'apprentissage à la citoyenneté.

Nous proposerons des activités collectives pour sensibiliser les jeunes au respect et à la préservation de l'environnement (ex : atelier cuisine en favorisant l'utilisation de produits locaux et de saison, atelier jardinage)



Animer le territoire

Tous les jeunes ne sont pas scolarisés sur le territoire. Nous souhaitons donc développer le partenariat

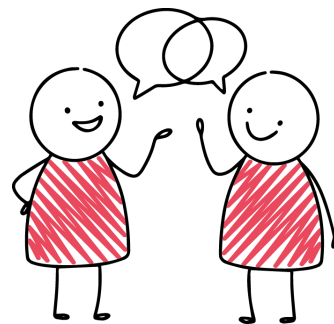
avec les collègues hors Beaupréau-en-Mauges pour permettre un suivi de meilleure qualité des jeunes accompagnés, et repérer les familles à qui ce dispositif pourrait être utile.

Nous continuerons aussi de créer du lien avec les associations ou structures du territoire pour mettre en place des actions en direction des jeunes (ex : découverte des jardins solidaires, l'outil en main, CPIE, Réseau des bibliothèques...) et ainsi contribuer à faire découvrir aux jeunes les ressources de leur commune. Nous profiterons des événements organisés sur la commune pour y impliquer les jeunes (concours photo, opération ville propre...)



Accompagner les familles

Au travers de notre action, nous visons à soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif, renforcer leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants en reconnaissant et valorisant leur place et leur rôle. Nous chercherons à favoriser la participation des parents en proposant des temps conviviaux et d'échanges réguliers. Nous souhaitons ainsi renforcer notre posture de veille pour pouvoir accompagner les parents autour des problématiques repérées.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de familles / jeunes accompagnés
- Lieu de scolarisation / habitation des jeunes
- Nombre de bénévoles (dont lycéens / étudiants)
- Nombre de jeunes redirigés par les collègues
- Assiduité des jeunes

QUALITATIF

- Progression du jeune en fonction de la nature des difficultés repérées
- Nature des activités proposées
- Nature des actions pour impliquer et accompagner les familles
- Qualité des relations partenariales avec les collègues
- Capacité des parents et jeunes à exprimer les impacts du CLAS dans la scolarité et les évolutions dans leur quotidien

Convention

CAF : convention pluriannuelle 2021-2024
Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

1 coordinateur jeunesse + 1 animateur
jeunesse + 2 à 4 bénévoles
Nombre d'ETP : 0.18 ETP

Moyens financiers

Beaupréau-en-Mauges : 7 230 €
CAF : 2 565 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	X			
CAF	X			
Collèges Charles de Foucauld				Veille et communica- tion
Réseau CLAS				Echange d'expérience



INFOS JEUNES



Contexte :

Le Centre Social est labellisé « Info Jeunes » et a renouvelé son label pour la période 2023-2028. Il s'agit d'un dispositif à destination des 13-25 ans et propose notamment un lieu d'accueil, d'écoute et de ressources. L'information jeunesse est une préoccupation majeure des jeunes, elle est indispensable à leur prise d'autonomie et à leur parcours de vie.

Les jeunes sont en demande d'information concernant l'orientation. En effet, les collèges n'ayant pas de conseiller d'orientation, les familles se redirigent vers l'IJ pour être accompagnées. Les jeunes expriment aussi une méconnaissance des aides financières et la complexité des démarches administratives. De plus en plus de jeunes s'informent autour de projet de mobilité à l'étranger. Nous visualisons plus de jeunes fragilisés qui expriment des situations de mal-être et pouvant présenter des signes de décrochage scolaire, d'absentéisme ou d'isolement social. Les jeunes rencontrent des difficultés pour trouver un job étudiant (plus particulièrement les moins de 18 ans). Ce constat est accentué par la problématique de mobilité des jeunes.

OBJECTIFS

- Accueillir, informer et accompagner les jeunes dans leurs recherches d'informations
- Développer des actions autour de thématiques (santé, mobilité étranger, travail)

Organisation du Service

L'accueil des jeunes de 13-25 ans est gratuit, personnalisé et anonyme. L'espace ressources de l'Info Jeunes est situé dans les locaux du Centre Social. Il est ouvert et en accès libre du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi en période scolaire de 10h à 13h. Les jeunes peuvent être accueillis avec ou sans rendez-vous que ce soit de manière individuelle ou collective.

La permanence du samedi est consacrée principalement aux entretiens individuels pris sur rendez-vous, pour répondre aux jeunes non disponibles en semaine (ex : élèves internes). De la documentation est disponible et des ordinateurs sont accessibles pour pouvoir effectuer des recherches.

Des actions ponctuelles sont aussi mises en place comme des temps d'informations autour du BAFA, du babysitting et des jobs d'été. Des ateliers et permanences sont aussi mis en place en lien avec les établissements scolaires (ex: ateliers question d'autonomie).

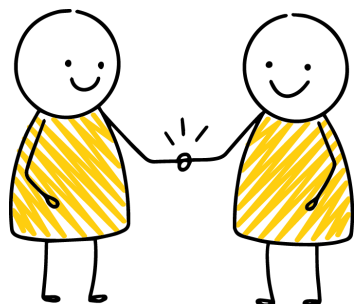
La fonction d'informateur jeunesse est assurée par un professionnel. La démarche est aussi portée par le reste de l'équipe jeunesse lors de leurs rencontres auprès des jeunes et parents, pour répondre aux questionnements et faire connaître l'Info Jeunes.

En complément du label IJ, le Centre Social a rejoint le dispositif des Promeneurs du Net qui vise à créer et maintenir le lien avec les jeunes dans l'espace numérique tel que les réseaux sociaux. Cela permet de rester à l'écoute des préoccupations et besoins exprimés par les jeunes et de faire le lien avec l'informateur jeunesse. Depuis décembre 2023, le Centre Social est devenu Relai Info Europe qui met à disposition de la documentation de la Maison de l'Europe et qui vient enrichir l'action de l'action l'IJ autour de thématiques comme la mobilité européenne par exemple.



Eco responsabilité écocitoyenneté

Afin d'accompagner les jeunes dans leur réflexion d'orientation professionnelle et de leur ouvrir le champ des possibles, nous proposerons des temps de découverte de métiers verts (ex : assainissement et traitement des déchets, production – distribution de l'énergie et de l'eau, protection de la nature, éducation à l'environnement...). Nous renforcerons notre démarche d'information auprès des jeunes sur les actions, projets, temps forts qui touchent à la thématique environnementale / écocitoyenneté.



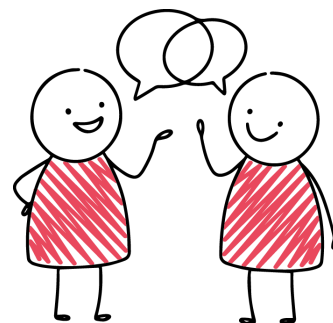
Animer le territoire

Nous sommes dans une démarche d'éducation populaire et nous chercherons à favoriser l'émancipation des jeunes vers la mise en place d'actions collectives (ex: babysitting dating). Nous poursuivrons le travail en partenariat avec les établissements scolaires, pour mettre en place des permanences-ateliers sur des thématiques répondant à un besoin comme autour de la santé par exemple.



Accompagner les familles

Nous serons dans une posture d'écoute et de veille pour repérer les publics fragilisés, les accompagner et les orienter en fonction des situations repérées. Le lien sera fait vers les autres services utiles aux jeunes comme la Mission Locale par exemple. Nous accompagnerons les parents ayant des questionnements concernant leurs jeunes car ces derniers ne viennent pas forcément d'eux-mêmes. Nous poursuivrons la tenue d'un listing babysitting (ou Handi'sitting) pour faciliter le lien entre les jeunes recherchant un petit job et les parents ayant besoin d'un mode de garde ponctuel pour leurs enfants.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre et âge des jeunes (entretiens individuels-collectifs, temps forts, actions partenariales)
- Nombre de temps forts et actions mises en place
- Nombre de jeunes porteurs de projets

QUALITATIF

- Nature des demandes d'informations
- Satisfaction des usagers
- Nature des projets portés par les jeunes
- Qualité des relations partenariales



Convention

Infos Jeunes Pays de la Loire & l'Etat :
convention 2023-2028

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains -

1 animatrice / informatrice jeunesse

Nombre d'ETP : 0.5 ETP

Moyens financiers

Beaupréau-en-Mauges : 11 195 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	X			
Réseau Information Jeunesse				Interconnaissance, veille, échange de pratiques
Etablissements scolaires			X	Communication
Entreprises locales				Communication
CAF	X			





Contexte :

Le manque de certaines structures de proximité, d'accueil, d'écoute pour les jeunes et parents reste une difficulté. Ces derniers ne savent pas forcément vers qui se diriger et sont parfois dans une forme d'impuissance par rapport à des situations que rencontrent leurs adolescents (ex: détresse psychique, attitude conflictuelle, violence, décrochage social, scolaire...). Depuis 2017, le Centre Social pilote un groupe prévention jeunesse qui réunit des professionnels (du champ social, éducatif et de la santé) pour favoriser la veille, l'interconnaissance et la mise en place d'actions. En parallèle, le Centre Social a rejoint en 2021 le Réseau Sentinelle piloté par la MSA et le dispositif « Promeneur du Net ». En 2023, lors du COPIL Jeunesse animé par Beaupréau-en-Mauges et le Centre Social, la santé est ressortie le thème prioritaire sur lequel il faut agir en direction de la jeunesse (plus particulièrement la question du mal-être et de la santé mentale, ainsi que la difficulté de trouver en proximité des professionnels de la santé sur ce champ là).

Dans le cadre du contrat Local de Santé 2023-2028 : un des axes est de renforcer la prévention et la prise en charge de la santé mentale. Le diagnostic fait apparaître les adolescents comme un public prioritaire. Un des objectifs est de construire une offre de prévention adaptée aux adolescents et aux jeunes adultes (sensibilisation aux CPS, développement de lieux d'accueil et d'écoute type PAEJ...). Un déploiement de la Maison des Ados est prévu à l'échelle de Mauges Communauté en 2024.

Le Centre Social souhaite faire une demande de labellisation Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) auprès de la CAF pour pouvoir ainsi renforcer sa visibilité et son action d'accueil, de soutien et d'accompagnement des jeunes et leurs familles qui font face à des difficultés.

OBJECTIFS

- Prévenir les situations à risque pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes
- Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble
- Participer au « bien être » des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

Organisation du Service

Les PAEJ sont des structures de proximité mettant en œuvre des missions d'accueil et d'écoute généraliste auprès des jeunes de 12-25 ans, en particulier ceux qui rencontrent une difficulté ou se trouvent en situation de vulnérabilité, ainsi qu'auprès de leur entourage (famille et proches). Cet accueil sera gratuit. L'action du PAEJ s'articulera sur plusieurs axes :

- Un accueil physique / téléphonique (avec ou sans rendez-vous) le mercredi et le samedi, afin de faciliter l'accessibilité des jeunes au PAEJ.
- A l'issue du premier accueil, un accompagnement pourra être mis en place si la situation le nécessite (aide aux démarches, identifier les relais existants adaptés aux besoins).
- Des actions collectives de sensibilisation, prévention (ex: ateliers CPS autour de la gestion des émotions, estime de soi...). Ces actions pourront se mettre en place avec des partenaires comme les établissements scolaires ou dans le cadre du CLAS collégiens par exemple.
- Démarche d' « aller vers ». Les animateurs jeunesse vont à la rencontre des jeunes les mercredis, vendredis, samedis après-midi et pendant les vacances scolaires. Ils sont dans une posture d'écoute active pour informer et orienter au mieux les jeunes vers le PAEJ.

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

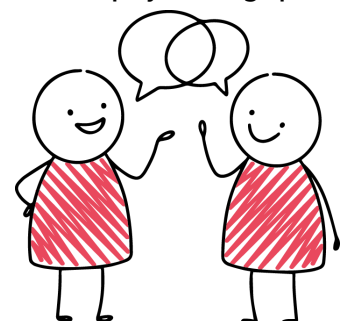
Animer le territoire

En lien avec les partenaires du groupe prévention jeunesse, nous chercherons à poursuivre une démarche de veille, d'interconnaissance et de mise en place d'actions (ex : ateliers prévention, formation premier secours en santé mentale...) pour répondre aux problématiques repérées sur le territoire. Dans une démarche « d'aller vers », nous irons à la rencontre des jeunes dans leurs espaces de vie et notamment les établissements scolaires.



Accompagner les familles

Nous proposerons un accueil et une écoute inconditionnels et immédiats en direction des jeunes et de leur entourage, notamment à destination des plus fragiles. Nous chercherons à établir un lien de confiance pour permettre la compréhension de la situation et identifier les besoins. Le degré de l'accompagnement sera adapté en fonction des difficultés exprimées, tout en essayant de favoriser l'autonomisation des jeunes et en les appuyant dans leurs démarches. Nous orienterons les personnes vers les dispositifs adaptés en fonction des situations (ex : Mission Locale, Maison des Ados, Centre Médico-psychologique...)



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre et âge des jeunes accueillis
- Nombre de parents accueillis
- Nombre de partenaires dans le groupe prévention jeunesse
- Nombre d'actions de prévention mises en place

QUALITATIF

- Nature des situations problèmes recueillies
- Qualité des relations partenariales
- Thématiques des actions de prévention

- Convention

demande de labellisation auprès de la CAF

Moyens humains

Nombre d'ETP : à définir

Moyens financiers

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	X			Gpe Prév. jeunesse
CAF	X			
Mauges Communauté				Gpe Prév. jeunesse
Etablissements scolaires (Ensemble Dom Sortais, lycée Julien Gracq, MFR Jallais, collège St Louis)				Gpe Prév. jeunesse
CMP Enfants Ados				Gpe Prév. jeunesse
La Maison des Solidarités				Gpe Prév. jeunesse
Institut Thérapeutique du Pin en Mauges				Gpe Prév. jeunesse
ALIA				Gpe Prév. jeunesse
Centre de Santé Sexuelle				Gpe Prév. jeunesse
Résidence Habitat Jeunes				Gpe Prév. jeunesse
Association Marie Durand				Gpe Prév. jeunesse



Contexte :

Depuis 1995, le Centre Social est un relais de la Mission locale du Choletais, privilégiant ainsi **un accueil et un suivi de proximité** pour les jeunes de Beaupréau-en-Mauges . De plus, la pluralité des services du Centre social et le travail en transversalité facilitent l'orientation et la prise de contact des jeunes auprès d'une conseillère en insertion.

Dans son projet associatif de 2024, la Mission Locale du Choletais réaffirme, « *son attention portée à la qualité de l'accompagnement, à la personnalisation des réponses et au nécessaire respect de la temporalité du jeune, tout en activant sa capacité d'adaptation pour répondre à sa mission de service public et au public.* » . Les Missions Locales doivent s'adapter régulièrement à la diversité des dispositifs mis en place d'aide à l'insertion sociale et professionnelle et en 2022, un nouveau dispositif est lancé: le **Contrat Engagement Jeunes**. Celui-ci nécessite un suivi individuel plus soutenu, la mise en place d'ateliers collectifs et introduit des objectifs chiffrés à atteindre. Ce dispositif s'adresse aux jeunes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi durable, qui sont volontaires pour s'engager dans des démarches et qui, sous conditions de ressources, peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle.

Sur notre territoire, depuis 3 ans, nous constatons une baisse du nombre de jeunes accompagnés mais une **augmentation de situations sociales complexes**. Le public est de moins en moins autonome, avec une augmentation de jeunes mineurs, et de plus en plus fragilisé. Les demandes d'aides financières sont en augmentation et l'accompagnement social prime sur l'insertion professionnelle : il est nécessaire de régler les freins à l'emploi avant d'envisager une insertion vers le travail. Aussi, les jeunes sont de plus en plus demandeurs pour rencontrer d'autres jeunes et participer à des actions collectives pour créer du lien social.

OBJECTIFS

- Mise en œuvre des 5 missions suivantes auprès des jeunes de notre territoire (cadre de référence national des Missions Locales)
 - ⇒ Accueillir et informer les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire
 - ⇒ Aider à la résolution des freins à l'emploi
 - ⇒ Repérer les jeunes en difficulté et adapter l'accompagnement
 - ⇒ Accompagner les parcours vers une insertion professionnelle durable
 - ⇒ Accompagner les entreprises dans leurs recrutements

Cet accompagnement global permet d'aborder des thématiques variées dans les domaines de la formation, l'emploi, la mobilité, la santé, le logement, l'accès aux droits, les ressources financières, la citoyenneté, les loisirs. L'ensemble des thématiques peut être abordé, et un aiguillage vers les bons interlocuteurs est envisagé quand cela est nécessaire

- Mise en œuvre des politiques nationales de lutte contre le chômage des jeunes et contre les exclusions: développement d'une politique locale d'insertion sociale et professionnelle

Organisation du Service

- Un accueil de proximité avec des rendez-vous individualisés au Centre Social ou en mairies annexes pour les jeunes ayant des problèmes de mobilité
- Un accompagnement personnalisé par un référent unique
- Des ateliers collectifs en fonction des besoins repérés
- La mise en place d'actions spécifiques suivant les politiques d'insertion nationale et locale
- La présence du relais à des événements organisés par des partenaires-
- - Un comité de relais se réunit 3 à 4 fois dans l'année. Il est composé d'administrateurs du Centre Social, de partenaires, d'employeurs, d'usagers du service et des professionnels du service et constitue une instance de réflexion et de décision sur les initiatives locales

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

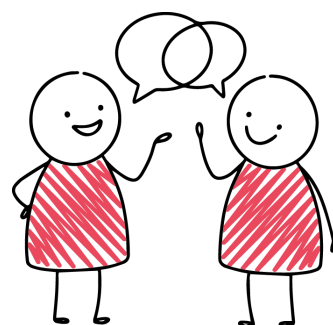
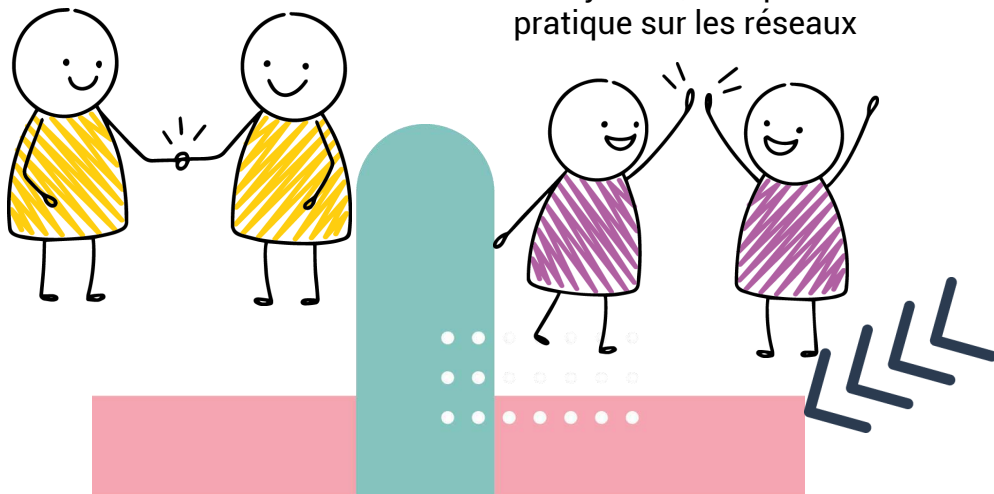
Proposer des ateliers collectifs favorisant le lien social et porter une attention particulière aux questions d'environnement afin de sensibiliser les jeunes

Animer le territoire

Continuer à proposer des rendez-vous sur les communes déléguées pour les jeunes ayant des problèmes de mobilité
Créer des outils de communication à destination des jeunes, adaptés à leur pratique sur les réseaux

Accompagner les familles

Poursuivre la veille des situations sociales insatisfaisantes des jeunes et mettre en place des ateliers permettant d'aborder les freins à l'insertion. Porter une attention particulière pour les problématiques de décrochage scolaire, de méconnaissance des métiers, d'isolement et de logement



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Bilan annuel d'activité : données statistiques du public accueilli, caractéristiques de ce public, les actions réalisées
- Nombre de comités de relais

QUALITATIF

- Diagnostic de la situation des jeunes et évolution des parcours
- Repérage des freins à l'insertion
- Adéquation des projets en fonction du diagnostic partagé avec les partenaires

Convention

Mission Locale du Choletais : Convention annuelle

Moyens humains

Nombre d'ETP : 1.49 ETP (2 CIP + 1 secrétaire)

Moyens financiers

Mission Locale du Choletais : 80 390 €:

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Mission Locale du Choletais	X	X	X*	
France Travail				Prescripteur
Structures d'insertion		X	X	Orientation du public
Employeurs locaux			X	Conventions de stages / offres
Travailleurs sociaux: MDS, CAF, MSA, CPAM, Carsat, SPIP, Cap emploi...			X	
Centres de formations				Reçoivent nos prescriptions

*Une conseillère en insertion de la ML du Choletais pour l'accompagnement des jeunes en CEJ (mise à disposition de 10 heures par semaine)



Contexte :

En 1994, des structures d'insertion du territoire créent un Plan Communal d'Insertion afin de favoriser la concertation, le partenariat et la mise en place d'actions pour des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Ce service d'accompagnement vient en complément du Relais Mission locale financé par ailleurs. En 2023, une nouvelle convention du PCI a été signée pour 3 ans, réaffirmant la volonté des partenaires de construire un projet global d'insertion sur le territoire. Ainsi, les personnes peuvent bénéficier de l'accompagnement par une ou plusieurs structures du PCI: le secteur APS du Centre Social, l'Association Intermédiaire AIM, Adis Intérim, le chantier d'insertion ATIMA, le CCAS de Beaupréau-en-Mauges. Cette complémentarité et la collaboration des techniciens et bénévoles facilitent la prise de contact du public vers l'une ou l'autre des structures.

En effet, le contexte économique étant favorable ces dernières années, nous rencontrons

- des personnes de plus en plus fragilisées, isolées, où les démarches peuvent être difficiles à réaliser
- des personnes qui souhaitent changer de travail et quelque soit leur statut (salariés, en congés, en arrêt..) peuvent être accompagnées.

De plus, lors du diagnostic réalisé avec nos partenaires, l'isolement reste un frein important à l'insertion sur notre territoire. On constate une augmentation des situations difficiles pour les personnes sans emploi.

OBJECTIFS

- Informer, orienter, conseiller les personnes de plus de 26 ans en démarche d'insertion sociale et professionnelle
- Animer des actions permettant la création de lien social et la reprise de confiance en soi: *Pause café - C'pour moi*
- Faciliter les passerelles, pour les personnes accompagnées, entre les différents partenaires du PCI
- Mettre en place des actions collectives communes entre les partenaires PCI sur des thématiques liées à des freins à l'emploi en fonction des besoins repérés par les partenaires: *Forum Santé*
- Participer à l'organisation et la mise en place de l'aide au permis avec le CCAS
- Favoriser une dynamique territoriale à destination des publics en insertion.

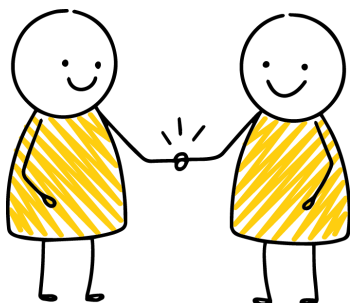
Organisation du Service

- Des rendez-vous individuels au Centre Social, ou sur les 10 mairies annexes suivant les problèmes de mobilité
- Un accompagnement personnalisé par un référent unique, référent assurant également l'accompagnement mission locale
- Des actions collectives thématiques, en lien avec les freins à l'emploi. Un comité technique PCI se réunit pour établir un diagnostic partagé, proposer et mettre en place des actions innovantes: *Forum santé*
- L'aide au permis permet de participer au financement du permis en contrepartie d'heures de bénévolat dans une structure communale ou associative. Une commission d'attribution se réunit pour étudier les demandes, trouver des structures d'accueil et assurer le suivi du bénévolat
- L'action « C' pour moi » permet d'aborder la confiance en soi; elle est composée de 4 demi-journées et co-animée avec l'assistante sociale de l'Institut du Pin en Mauges
- Animation de l'action « Pause café »: temps de rencontre tous les lundis après-midi pour rompre l'isolement

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

Lors de la mise en place d'actions collectives, tendre vers une démarche éco citoyenne en réduisant par exemple l'impression de documents (création de QR Code...) et en favorisant les achats groupés.



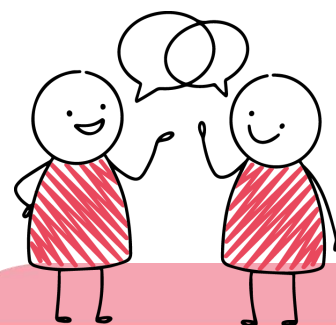
Animer le territoire

Poursuivre les actions partenariales en lien avec les problématiques des publics. Proposer des actions innovantes pour aborder les freins à l'insertion. Proposer une soirée avec une troupe d'improvisation sur le thème de l'hygiène, l'image de soi



Accompagner les familles

Poursuivre les actions intergénérationnelles (*Pause café, C'pour moi*) favorisant le lien social, la reprise de confiance et la valorisation



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

Bilan annuel

- Nombre de demandes d'aides sollicitées et montants accordés
- Nombre de participants aux actions collectives
- Nombre de personnes accompagnées et nombre de personnes inscrites dans au moins 2 structures

QUALITATIF

- Suivi des temps de bénévolat: auprès des jeunes et auprès des tuteurs
- Questionnaires de satisfaction

Convention

Beaupréau-en-Mauges et plusieurs partenaires : Convention PCI 2023-2026

Moyens humains

Nombre d'ETP : 0.47 ETP (2 CIP + 1 secrétaire)

Moyens financiers

- Beaupréau-en-Mauges : 21 396 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
PCI: AIM, Adis, Atima, CCAS	X	X	X	
Institut du Pin en Mauges			X	
Travailleurs sociaux: MDS, CAF, MSA, CPAM, Carsat...				Orientation du public
Collectivités			X	Tuteurs



SERVICE MOBILITE



Contexte :

Les problèmes de mobilité restent un frein important sur notre territoire pour accéder à un emploi ou à une formation. Depuis plusieurs années, les jeunes qui n'ont pas de permis et pas de moyen de locomotion est en constante augmentation, les transports en commun sont jugés insuffisants intra et extra-muros de Beaupréau-en-Mauges.

Depuis 1999, le Centre Social gère un service de mise à disposition des cyclomoteurs pour des publics en démarche d'insertion professionnelle et qui rencontrent des freins à l'emploi en raison d'un problème de mobilité. Propriétaire de 2 cyclomoteurs, la Mission locale du choletais s'est désengagée en 2022: le service a pu continuer grâce au plan Communal d'Insertion: 2 cyclos financés par AIM et 2 cyclomoteurs par ATIMA. Le parc s'est enrichi de 2 VTT et d'un vélo à assistance électrique, financé par Mauges Eole.

Le nombre de mises à disposition reste stable depuis plusieurs années (entre 10 à 12 personnes par an), mais on constate une augmentation des demandes liées à une absence de moyen de locomotion ou à une panne de véhicule

En 2023, le département du Maine-et-Loire a souhaité développer un projet de mobilité solidaire et pouvoir proposer un même service sur l'ensemble du territoire. L'Association l'Eclaircie porte le projet sur le territoire Cholet Agglomération et Mauges Communauté. Les problèmes de mobilité restent un frein important, encore plus en milieu rural. C'est pourquoi, le Centre Social a souhaité être point relais pour le territoire de Beaupréau-en-Mauges.

OBJECTIFS

- Mettre à disposition des cyclomoteurs ou des vélos, et leurs accessoires, au profit d'usagers du territoire
- Accompagner le bénéficiaire dans l'acquisition d'un autre moyen de locomotion
- Poursuivre la réflexion avec l'Eclaircie dans le passage en point relais
- Informer les personnes sur les moyens de locomotions disponibles, les différentes aides financières et la réglementation en cours

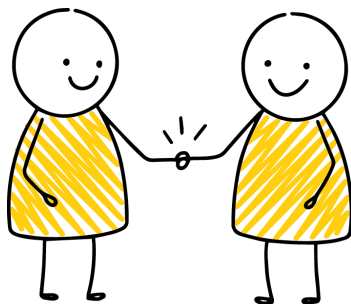
Organisation du Service

- Un accueil au Centre social pour assurer les mises à disposition, les suivis et les restitutions
- Les cyclomoteurs et vélos sont stockés dans le garage du Centre social. Une réflexion est en cours pour le stockage des voitures sans permis

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

Renouveler le parc de cyclomoteurs (actuellement thermiques) par des équipements électriques



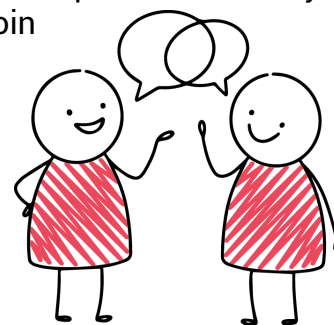
Animer le territoire

Retravailler les outils de communication afin d'informer sur ce service



Accompagner les familles

Permettre à des personnes ayant un problème de mobilité de pouvoir bénéficier d'un moyen de locomotion pour aller au travail. Poursuivre le partenariat avec le CCAS dans l'engagement de la caution pour les personnes en ayant besoin



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de contrats de mise à disposition, nombre de bénéficiaires, nombre de jours de location,
- Nombre de caution en partenariat avec le CCAS ou à un tiers

QUALITATIF

- Profil des Usagers motifs de la mise à disposition.
- Parcours prévu pour être autonome d'un point de vue mobilité
- L'insertion professionnelle des usagers
- Respect des engagements des usagers

Convention : Inclus dans le PCI

Moyens humains

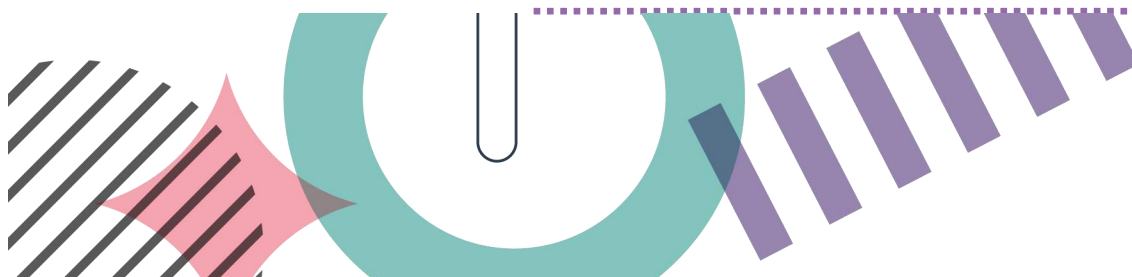
Conseillère en insertion et une secrétaire

Nombre d'ETP : inclus dans le temps de travail du PCI

Moyens financiers

- **Beaupréau-en-Mauges** : inclus dans le PCI
- **L'Eclaircie** - non défini à ce jour

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
AIM, ATIMA, ADIS, CCAS	X	X		
L Eclaircie	X	X	X	



LIEU RESSOURCE FAMILLES



Contexte :

L'Analyse des besoins sociaux met en avant la difficulté d'accès aux droits pour les habitants de Beaupréau-en-Mauges. Majoritairement, les habitants vont se référer à leur entourage familial ou amical lorsqu'ils sont en recherche d'aide. Cependant, beaucoup n'ont pas de famille à proximité et peuvent se sentir isolés.

Le Centre Social, par sa posture d'accueil inconditionnel, est un lieu ressource et d'information généraliste sur les structures de proximité pour faciliter le parcours des familles sur tous les aspects du quotidien (santé, logement, emploi...).

OBJECTIFS

L'objectif est de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des Points d'information accessibles, susceptibles de les orienter rapidement et efficacement vers les structures les plus à même d'apporter une réponse aux questions posées ou une solution aux situations rencontrées. Le Centre Social est un lieu ressource offrant aux familles une information complète, généraliste et actualisée sur les services auxquels elles peuvent avoir accès. L'objectif est d'apporter une réponse de qualité à un besoin de proximité, faciliter la vie quotidienne des familles, et constituer pour les professionnels et les bénévoles un lieu de mise en commun et de diffusion d'informations. En cela, ils s'inscrivent dans une logique de territoire. Le champ de l'information aux familles étant très vaste et très riche, l'ambition du Centre Social est d'orienter. Le Centre Social n'a ainsi pas la vocation à répondre directement à toutes les questions que posent les familles, mais doivent être en mesure d'indiquer aux familles les modalités les mieux adaptées et les lieux les plus pertinents pour trouver les réponses. L'objectif de ces lieux n'est pas de se substituer aux associations et organismes institutionnels (Conseil Général, CAF, MSA, associations, réseaux...) mais au contraire de valoriser les informations qu'ils détiennent. Enfin, le Centre Social est un réel observatoire des questions et démarches des familles. Leur analyse peut susciter la mise en œuvre de réponses spécifiques.

Organisation du Service

L'accueil est proposé du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h au siège social du Centre Social.

L'ensemble des salariés présents dans les espaces d'Accueil du Centre Social et espaces de vie des enfants (RPE, Centres de Loisirs, Périscolaire, Animations Jeunesse,...) contribuent à informer les familles.

Chaque professionnel du Centre social n'hésite pas à donner de son temps, être disponible, à l'écoute afin d'aider, conseiller le public afin de l'orienter de la meilleure manière vers le Référent Famille. Le public n'hésite pas à faire part de ses préoccupations, de ses démarches et à demander les informations auprès des différents intervenants présents au Centre social.

Une centralisation des informations recueillies est réalisée par le Coordinateur référent famille.



Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

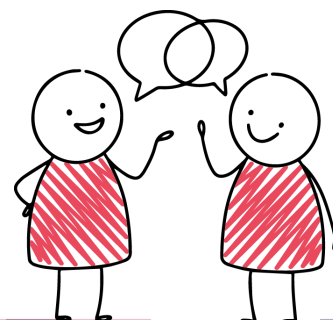
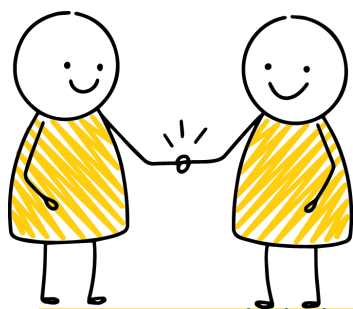
Favoriser la transmission d'informations par la biais numérique afin de minimiser l'impact écologique.

Animer le territoire

Maintenir un travail de coopération avec les partenaires et être en veille sur les actions que les acteurs locaux développent afin de renforcer notre efficacité de transmission d'informations auprès des familles.

Accompagner les familles

À partir de l'écoute des habitants nous assurons la mise en place d'un collectif qui essaie de trouver des réponses à la situation rencontrée sous la forme de café d'échange, de conférence, de ciné débat... en autonomie ou avec des intervenants extérieurs spécialisés sur la thématique.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de situations relevées
- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de personnes touchées

QUALITATIF

- Renforcement du partenariat local.
- Identification du Centre Social comme lieu ressource pour les familles.
- Recueil de l'expression des usagers sur le ressenti
- La qualité de l'action

Moyens humains - Convention

- Action mise en œuvre par l'ensemble des salariés du Centre Social et coordonnée par la Référente Famille

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges				Communication
Ecoles				Communication
ALSH / Périscolaires				Communication
Centre Local Handicap				Communication
Maison Départementale des Solidarités				Communication
CAF Partenaires				Communication
AEJE				Communication



TEMPS FORTS FAMILLES



Contexte :

Les informations présentes dans le diagnostic mettent en évidence une présence importante de familles à bas revenus sur notre territoire (645 foyers contre 780 en 2016 soit 15,8% des allocataires CAF).

Pour certaines familles, l'accès aux loisirs est difficile en raison de cette précarité économique, surtout si il y a un cumul de difficultés (familles nombreuses, perte d'emploi, séparation). Selon l'Analyse des Besoins Sociaux, 48% des familles monoparentales interrogées ne partent pas en vacances. Egalement, 54% des parents seraient intéressés par des ateliers ou conférences et 47% souhaiteraient avoir un lieu où pratiquer des activités avec leurs enfants.

Sur notre territoire d'intervention, les parents peuvent trouver des acteurs de l'action sociale (CCAS, MDS, CAF, MSA, ...).

OBJECTIFS

Ils ont pour objectif de consolider les liens sociaux, les liens familiaux, parentaux, les liens entre les générations, de développer des actions et services qui vont améliorer la vie quotidienne de ces familles. En effet, nous avons la conviction que la famille constitue le lieu principal d'éducation, de socialisation, d'élaboration de repères, de protection et de développement de l'enfant. C'est donc tout autant la Famille, en tant que telle qui nous intéresse, que chacune des personnes qui la compose : nous accompagnons chaque personne autant dans son rôle d'adulte, de femme, d'enfant ou de jeune que dans leur rôle de parents, d'enfants ou de jeunes en construction.

Organisation du Service

LABEL Familles

Cette action se veut multigénérationnelle. Elle est mise en œuvre de manière transversale pour proposer des animations à partager en famille pendant les vacances scolaires via les différents projets et groupes « Projet » (RAM, ALSH Enfance / Jeunesse, Groupes « Projet » Les Doigts de Fée, Yoga du Rire...) et tous les acteurs du Centre Social qui souhaitent y participer.

Conférences / Groupes d'échanges

A partir des problématiques repérées, des actions sont mises en place et peuvent prendre différentes formes :

- Conférences autour de la Condition Parentale (relation dans les fratries, le sommeil chez le tout-petit, quand le couple devient parents...)
- Ateliers d'échanges entre parents (Parents Solos, Parents d'Enfant Porteur de Handicap, Parents DYS...).

Ces actions sont Co construites avec des collectifs d'habitants.

Animations Familles

Afin de favoriser l'accès aux loisirs, le Centre Social propose également des animations à vivre en famille, pour les familles les plus fragilisées économiquement et socialement : Sorties Familles, Repas de Noël Solidaire, Dimanches Conviviaux, Eté des 4 Jeudis, Week-end Jeux...

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

Des actions seront proposées dans le cadre de ce projet. Notamment la mise en place d'une sensibilisation au pique-nique zéro déchet lors des sorties familles ou bien des ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation et des circuits courts.

Animer le territoire

Etre vigilant à la mobilité des habitants dans les propositions d'action en délocalisant celles-ci pour faire du « hors les murs ».

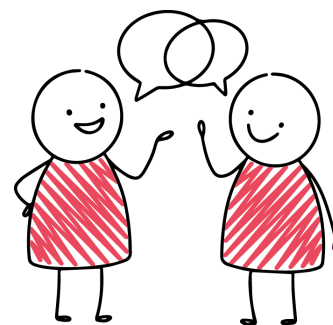
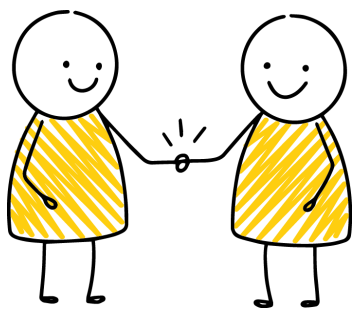
Poursuivre le travail de coopération mené avec les partenaires et être en veille sur les actions que les acteurs locaux développent pour en faciliter l'accès aux familles.

Accompagner les initiatives des habitants dans la prise d'initiative et la mise en place d'actions.

Accompagner les familles

Le projet famille, intégré au projet d'animation globale du Centre Social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents).

Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre d'actions proposées
- Nombre de participants
- Nombre de partenaires
- Nombre de projets co-construits

QUALITATIF

- Recueil de l'expression des usagers sur le ressenti de l'évolution de la relation parents enfants
- Qualité de l'action
- Lien social entre les familles
- Faciliter l'accès aux loisirs pour les habitants les plus éloignés.
- Favoriser le pouvoir d'agir

Moyens humains - Convention

1 référent famille + 30 bénévoles

Moyens financiers

Appels à projet

- ⇒ CAF - REAAP : 2 000 €
- ⇒ MSA - REAAP : 400,00 €
- ⇒ CAF - APCV : 1 500,00 €
- ⇒ Fondation de France : 1 000,00 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges			X	Communication
CAF - REAAP	X	X		
MSA - REAAP	X			
CAF - APCV	X	X		
Fondation de France	X			
Forma.Clé			X	Communication
Secours Catholique			X	Communication
Ecoles Beaupréau-en-Mauges			X	Communication
ALSH-Périscolaire				Communication

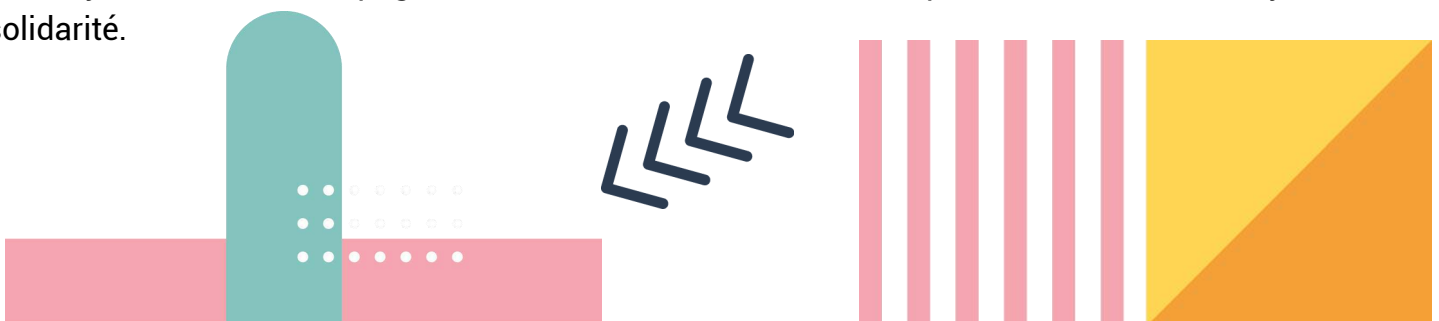


« Un Centre Social est un lieu d'animation de la vie sociale, permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et associative. Il met en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles. » circulaire CNAF de juin 2012.

Le Centre Social par son projet de développement social local vise à renforcer et à valoriser les initiatives des habitants, en leur fournissant les outils, les ressources et l'accompagnement nécessaire pour concrétiser leurs idées.

C'est un lieu ressource et qui se veut être une pépinière d'initiatives, les habitants peuvent porter des initiatives ponctuelles, se constituer en groupe projet ou bien encore créer leur association.

Pour le projet 2025-2028, nous souhaitons poursuivre l'accompagnement vis-à-vis des groupes projets déjà créés et accompagner toute nouvelle démarche ainsi que les actions éco-citoyennes et de solidarité.



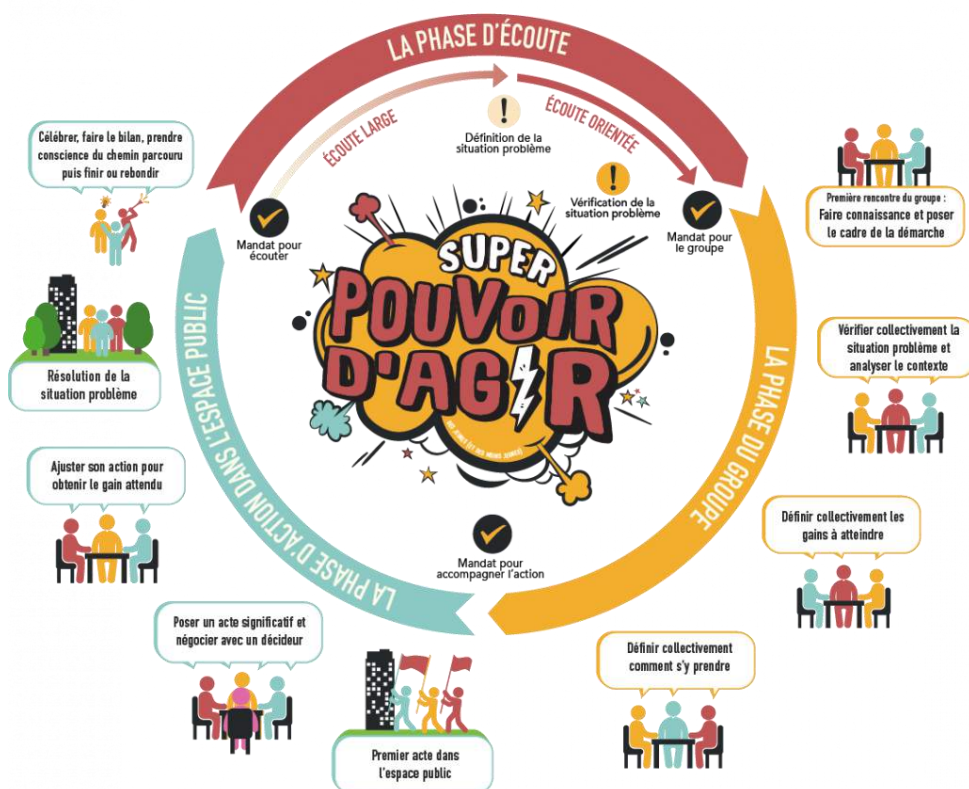
OBJECTIFS

- Accompagner et développer le pouvoir d'agir des habitants et soutenir les groupes projets
- Promouvoir les initiatives autour de l'éco-citoyenneté, de la solidarité, du lien social
- Se faire connaître comme lieu ressource auprès des habitants en faisant du aller vers

Organisation du Service

Le développement du pouvoir d'agir des habitants est transversal au sein du Centre Social, chaque professionnel est dans une posture d'accueil et d'écoute des habitants. Nous assurons un accueil de qualité, personnalisé et sans préjugés afin de repérer des situations sociales concrètes et insatisfaisantes lors de la phase d'écoute large. Lorsque qu'une situation est repérée et confirmée par l'habitant, nous mettons en place le processus d'accompagnement, à savoir réunir d'autres habitants partageant la même problématique ou le même besoin.

Notre rôle, en tant que facilitateur, permet aux personnes dans un premier temps de se rencontrer et de pouvoir échanger. Ils font le choix par la suite, de poursuivre ou non leur réflexion qui peut aboutir sur la création d'un groupe projet. Nous accompagnons les personnes avant le projet, si celui-ci ne se met pas en place, nous aurons tout de même permis une rencontre.



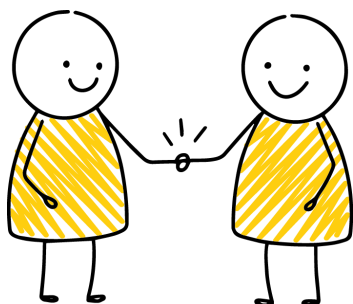
Une douzaine de groupes projets sont ainsi accompagnés aujourd'hui. C'est quoi?

C'est un collectif d'habitants qui a le même objectif et qui souhaite changer une situation par la mise en place d'une activité/d'un projet. Il s'agit d'un groupe organisé qui officialise sa création devant le comité d'animation. Après sa validation, le groupe projet vit de façon autonome son activité tout en bénéficiant d'un accompagnant par la référente du projet DSL.

Eco responsabilité

écocitoyenneté

Nous avons la volonté de sensibiliser les groupes projets à l'importance de l'éco-citoyenneté et nous encouragerons les comportements écoresponsables au sein de leur activité/projet. Pour cela, nous pourrions proposer des temps de rencontres sur cette thématique et de façon collective réfléchir aux petits gestes du quotidien à adopter (ex. *acheter en local et en circuit court, utiliser des objets de seconde main, ...*). Nous serons sensibles à toutes les initiatives d'habitants qui souhaiteraient mener des actions éco-citoyennes.



Animer le territoire

Par les activités mises en place par les groupes projets et les initiatives d'habitants, les actions animent le territoire de Beaupréau-en-Mauges. Que ce soit en partenariat ou en participant à des actions portées par des structures et associations locales, les groupes projets sont dynamiques. Le Gag, par exemple participe tous les ans au salon des arts à Jallais. Les Z'Artypiques, quant à eux, jouent leur pièce à deux reprises dont une dans le cadre de la semaine de la santé mentale.

Nous ferons plus d'actions « aller vers » afin d'être dans une posture d'écoute large et de repérer des situations sociales concrètes et insatisfaisantes.

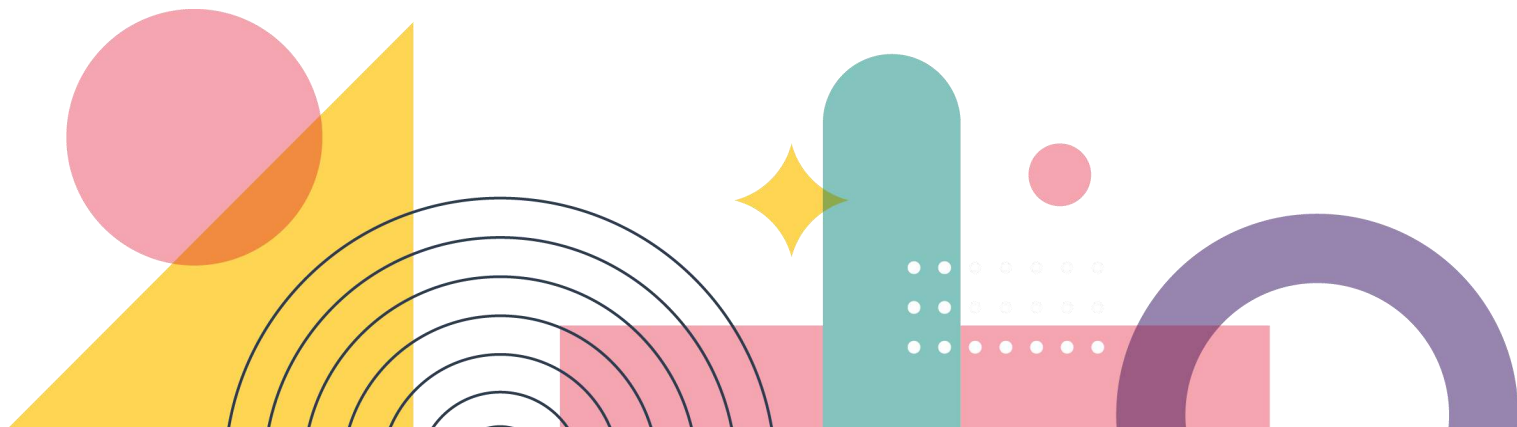
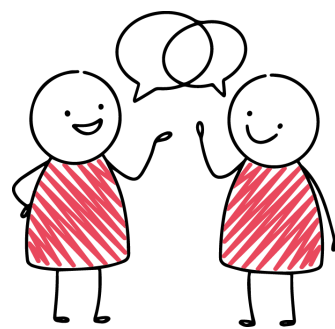
Nous serons également plus vigilants à notre communication externe lors des actions, à utiliser par exemple les flammes, les roll-up, des tee-shirt floqués et tout autre outil qui nous permettrait de gagner en visibilité.



Accompagner les familles

Nous sommes vigilants à ce que les habitants puissent participer facilement aux activités du Centre Social. Ainsi, la plupart des actions des groupes projets sont gratuites ou avec un coût raisonnable.

Certains groupes projets sont dans l'accompagnement des familles à travers leurs activités (*Handinat, accueil migrant, ...*) et regroupent plusieurs tranches d'âges (*yoga du rire, les Z'Artypiques, Handinat*).



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre d'initiatives accompagnées
- Nombre de groupes projets accompagnés et Nombre de nouveaux groupes projets

QUALITATIF

- Nature des nouveaux projets mis en place
- Rayonnement des projets sur le territoire et partenariat établi
- Adoption de gestes écoresponsables au sein des groupes projets et changement de comportements

Convention

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains -

Nombre d'ETP : 0.36 ETP

Moyens financiers

- Beaupréau-en-Mauges : 9 800€
- CAF : 10 000 €
- Appel à projets

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	X		x	
Associations locales			x	





Contexte :

Lors de la phase du bilan du projet social antérieur, nous avons visualisé que des préjugés concernant l'appellation Centre Social subsistent. Cela a agité des débats! Le Centre Social est une association qui accompagne tout public, sans a priori, enfants, adultes, actifs ou non... Le terme « social » inscrit dans son nom « Centre Social Evre et Mauges » a son sens en tant que mixité sociale et lieu d'animation de la vie sociale.

La question de la proximité avec les habitants est toujours d'actualité. Eviter la centralité de la commune de Beaupréau, assurer la rencontre avec les habitants qui ne se déplacent pas sur une activité du Centre Social, être en veille pour mieux connaître les aspirations des habitants sont des enjeux d'actualités.

Une de nos missions est de renforcer le tissu social local en favorisant la participation active de tous les habitants. Pour ce faire, nous organisons différentes animations et événements visant à dynamiser la vie locale.

Elles permettent aux habitants de se rencontrer et d'échanger dans des espaces conviviaux où chacun est libre de participer comme il l'entend. A chaque événement, nous créons des partenariats avec les associations locales qui mettent en valeur leur dynamisme local.



OBJECTIFS

- Développer les actions « aller vers »
- Maintenir les événements déjà existants
- Être présents et participer à des manifestations organisées par des associations locales
- Organiser des temps forts fédérateurs ludiques et festifs favorisant la rencontre et les échanges entre les familles et les habitants, toutes générations confondues.



Organisation du Service

Les temps forts sont des événements organisés avec et pour les habitants du territoire de Beaupréau-en-Mauges. Ils ponctuent l'année de manière conviviale, familiale et ludique.

Esti'Fête : une vingtaine de bénévoles organise en août Esti'Fête. Ils se réunissent dès le début de l'année pour s'organiser et prévoir cette animation. Esti'Fête se veut être une fête familiale et ludique.

Ludothèque : Plusieurs temps forts sont organisés autour du jeu, en partenariat avec la Ludothèque de Jallais, sur la base de 115h d'heures d'ouverture. Des temps de jeux sont proposés tout au long de l'année comme le week-end jeux en novembre, des après-midi jeux pour les familles lors des vacances scolaires ou encore à destination d'adultes en journée.

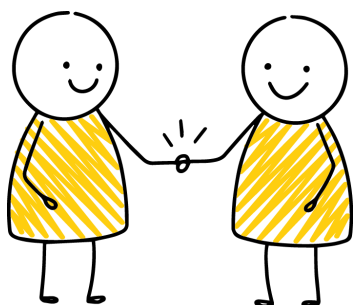
Aller vers : A la suite d'une formation réalisée en intra, nous allons renforcer « l'aller vers ». Diverses formes et variées seront ainsi expérimentées pour rencontrer les habitants qui ne fréquentent pas ou ne connaissent pas le Centre Social.

Il nous semble important à travers nos actions, de continuer à développer les solidarités entre les publics et à faire vivre notre dimension d'éducation populaire.

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

Nous serons vigilants à organiser des temps forts écoresponsables.

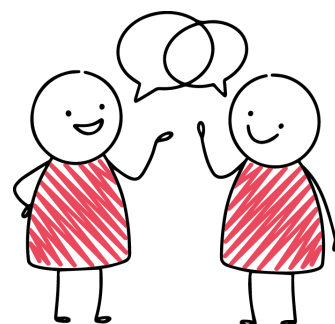


Animer le territoire

Les temps forts et le aller vers ont pour objectif d'animer le territoire. Notre présence permet de créer du lien et de favoriser le vivre ensemble. Cela permet aussi d'avoir une veille sur notre territoire d'action et d'écouter et recueillir la parole de l'ensemble des habitants. Nous améliorerons nos outils de communication afin de rendre visible auprès des habitants mais aussi des acteurs locaux la compétence et l'utilité sociale de notre association. Nous avons l'intention de nous rapprocher des conseils consultatifs de territoire pour pouvoir co-construire et/ou être partenaire sur leur action. Etre présent sur des événements portés par des acteurs locaux, permettrait au Centre Social d'être mieux identifié.

Accompagner les familles

Les temps forts ou les temps d'aller vers ont pour objectif d'être dans une posture de veille et d'écoute large auprès des familles. Nous vivons aujourd'hui avec 5 générations au lieu de 3 avant, c'est pourquoi ces temps forts sont des activités intergénérationnelles. Les animations autour du jeu permettent de créer et recréer du lien entre les membres d'une même famille.



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de bénévoles impliqués dans l'organisation des temps forts
- Nombre de partenaires impliqués dans les temps forts
- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de participation à des événements locaux
- Fréquentation du public

QUALITATIF

- Dynamique collective dans la construction des temps forts
- Dynamisation de la vie sociale locale
- Mixité géographique
- Partenariat avec des associations et structures locales
- Mesure de l'impact des outils de communication utilisés pour annoncer les temps forts
- Meilleure connaissance de notre territoire
- Adoption de gestes écoresponsables lors des temps forts

Convention

CAF - convention Ludothèque 2023-2026

Moyens humains

Responsable du secteur (voir fiche initiative d'habitants et Groupe projet) + des bénévoles et des salariés de tous les secteurs pour les temps forts

Moyens financiers

- **Beaupréau-en-Mauges** : (voir fiche initiative d'habitants et groupe projet)
- **CAF** : Bonus territoire 1 018 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Ludothèque de Jallais			x	
Associations parents d'élèves des écoles			x	
Beaupréau-en-Mauges	x			
CAF	x			



ATELIERS ADULTES



Contexte :

Sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges, de nombreuses associations proposent des activités socioculturelles, en direction des adultes. Cependant elles sont principalement proposées aux habitants de la commune déléguée du siège social de l'association organisatrice. En complément de cela, sur certaines communes, où peu d'activités étaient proposées, à la demande des habitants, le Centre Social a pu proposer des ateliers « socioculturels ». Activités historiques du Centre Social, les ateliers socioculturels existants se poursuivent...

Mais lorsqu'il y a de nouvelles demandes, nous cherchons à les orienter vers une association locale ou vers un fonctionnement de groupes « Projet » au sein du Centre Social.

Dans le cadre des différents projets comme « Retraite Active », il a été constaté que certaines personnes recherchent des activités de bien-être dans le but d'assurer une prévention autour de la santé, ou qui permettent de faire du lien social pour rompre l'isolement. Le Centre Social met en place des ateliers si des habitants en font la demande et que l'activité n'est pas déjà organisée par une association locale, ou si le projet d'atelier correspond à une démarche de prévention en lien avec l'un des secteurs d'intervention.

OBJECTIFS

Ces ateliers permettent aux habitants de créer du lien social dans le cadre de leur pratique mais également, ce sont des lieux de prévention santé (cf. Fiche Action Retraite Active).



Organisation du Service

Le Centre Social organise des ateliers Yoga, Gym Douce et Qi Gong.

Ces ateliers sont organisés en semaine (journée et/ou soirée) à raison de 30 séances par an.

Les ateliers sont principalement organisés sur Beaupréau et pour certains, sur les communes déléguées (Andrezé, La Poitevine) notamment sur l'action Gym Douce afin de faciliter la mobilité et l'accès à cette action de Prévention Santé.

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

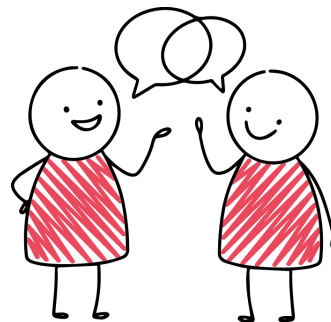
Animer le territoire

La mise en œuvre de certains ateliers dans les communes déléguées permet de faciliter l'accès aux habitants à des activités de bien-être et de prévention santé (Gym Douce)



Accompagner les familles

Le Centre Social est attentif aux habitants et à leur expression lors des ateliers. Cela peut permettre de faire du lien avec les différents services proposés par le Centre Social (France Services, Retraite Active, LABEL familles...)



Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de participants
- Nombre d'ateliers proposés

QUALITATIF

- Ressenti des participants

Moyens humains

Nombre d'ETP : Secrétariat : 0,11 ETP - CDII
Gym Douce : 0,03 ETP - Intervenants
Extérieurs

Moyens Financiers

- Participation des usagers du service : 31 400€



ACCÈS AUX DROITS



Contexte : le service répond à quelle réalité du territoire ? Lien avec le diagnostic !

Depuis de nombreuses années, le Centre Social Evre et Mauges s'attache à faciliter le rapprochement des citoyens aux institutions et l'accès aux droits des habitants de notre territoire d'intervention. 20% de la population en moyenne rencontre des difficultés avec le numérique. (difficultés à comprendre les processus pour faire des démarches numériques - difficultés à créer les services nécessaire aux démarches numériques : Ex - adresse mail - absence d'outil ou de connexion - difficultés à utiliser les outils numériques). Parmi les publics les plus fragilisés, nous avons les seniors qui les ont très peu utilisés, et les jeunes qui ont des difficultés quand il faut faire des démarches administratives.

Le Centre Social Evre et Mauges a eu sa 1^{ère} labélisation MSAP en 2016 et assure depuis cette date, les missions d'une Maison de services au Public. Dès le 1^{er} janvier 2020, la Maison des services de Beaupréau-en-Mauges a obtenu la labélisation « France Services ».

Malgré l'accompagnement des accueillantes France Services, de nombreuses personnes ne maîtrisent pas l'usage du matériel numérique et des logiciels. Le conseiller numérique accompagné de bénévoles propose des activités de découverte du numérique.



Aidants Connect



OBJECTIFS

FRANCE SERVICES

L'accueil, l'information et l'orientation des public

L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires (facilitation numérique)

L'accompagnement des usagers pour leurs démarches administratives de 1er niveau

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le Conseiller numérique accompagne les usagers sur trois thématiques considérées comme prioritaires :

Les soutenir dans leurs usages quotidiens du numérique : s'approprier le matériel informatique, travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;

Les sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;

Les accompagner vers l'autonomie pour réaliser, seuls, des démarches administratives en ligne.



Organisation du Service

FRANCE SERVICES

3 accueillantes France Services assurent un accueil quotidien, de 1^{er} niveau, en matière d'accueil, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les opérateurs sur une base de 2 fois 24h/semaine. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 09:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00 et le samedi de 09:00 - 12:00 (sauf petites et grandes vacances scolaires) et 2 accueils « hors les murs » sont proposés le mardi matin, 1 fois tous les 15 jours en alternance, à la Mairie de Jallais et de Gesté. Des partenaires nationaux et locaux font des permanences dans le Centre Social.

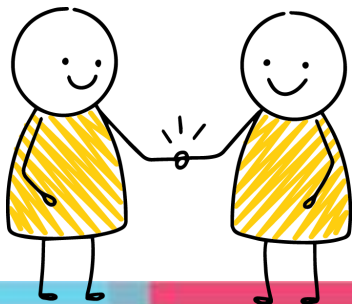
CONSEILLER NUMÉRIQUE

Avec des bénévoles, il est proposé un premier accueil pour évaluer les difficultés rencontrées par l'usager. Il est ensuite possible d'être orienté sur l'atelier clic et déclic (6 séances - B.A.BA de l'informatique) clic et déclic + (3 séances - B.A.BA des logiciels tableur et traitement de texte) - Thémaclit (1 séance d'un sujet numérique - sécurité - internet - achat en ligne ...) - @café (rencontre autour d'un café pour résoudre les problèmes rencontrés de type - connexion wifi, disc full, transfert de photos, Antivirus...) - Num&Fab (accueil libre pour partager ces savoirs et apprendre à utiliser imprimantes 3D, découpe vinyle, gravure laser).

Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

Eco responsabilité écocitoyenneté

Mise en action de temps forts permettant de visualiser comment il est possible d'utiliser le numérique pour des actions éco citoyennes (Comportement écoresponsable dans l'utilisation des outils, reconditionnement, utilisation de l'imprimante 3 D pour réparer des ustensiles voués à la déchèterie...)



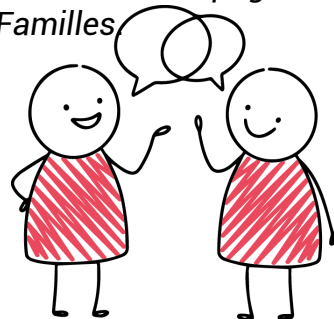
Animer le territoire

Il sera proposé du « aller vers » pour être en proximité des habitants et mieux se faire identifier. Poursuite du travail de réflexion pour une coopération des acteurs concernés par le développement des activités numériques sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges.



Accompagner les familles

L'accompagnement de 1er niveau réalisé au sein de France services et le Conseiller Numérique pour avoir accès aux droits correspondant à l'axe prioritaire *Accompagnement des Familles*



Le Centre Social propose un espace ressource pour les habitants sur l'utilisation des outils numériques.

Avec les bénévoles, les agents France Services et le Conseiller Numérique, un accompagnement pour vous aider appréhender cet outil qui est omniprésent dans notre vie quotidienne et obligatoire pour de nombreuses démarches administratives.

Ce lieu a également pour objet de réunir les personnes qui ont envie de partager leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de l'impression 3D, la pratique d'un FabLab, voire pour devenir bénévole.



FRANCE SERVICES

vous accueille pour vous accompagner dans vos démarches administratives.



Le CONSEILLER NUMERIQUE

vous aide en cas de difficultés avec vos matériels (ordinateur, imprimante, smartphone...) ou vos logiciels, applications...

ACTIONS - ATELIERS

pour vous aider dans vos pratiques avec vos outils.

Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Nombre de personnes ayant bénéficié des services « France Services » et du « conseiller numérique »
- Nombre de partenaires en permanence ou proche du siège social

QUALITATIF

- Relation avec les partenaires nationaux et locaux (interaction - réponses aux situations complexes)
- Audit Externe
- Satisfaction du public pour la résolution de leurs difficultés - Questionnaire
- Qualité de l'accueil et de l'accompagnement, niveau de réponses obtenues (informations, orientation, réponses suite au premier RDV)
- Développement d'un collectif bénévole pour le Fab Lab.
- L'implication des parents dans les Comités

Accompagnement à l'usage du numérique et factotum* du numérique

- Accueil Libre dans l'espace numérique et @ Café et ateliers hors les murs...
- Ateliers adultes & seniors – Clic et Déclic
- Ateliers Théma-Clic



le numérique au service des projets

- Un FAB-LAB avec des bénévoles investis



Mise en synergie des acteurs qui agissent pour rendre le numérique accessible à tous...

- Accueil de Forma Clé dans l'espace numérique
- Mobilisation des bénévoles et compétences locales

*Factotum : Personne dont les fonctions consistent à s'occuper de tout



Animations et prévention à l'usage du numérique pour les jeunes, mais pas que...

- Animation et accueil libre des jeunes
- Ateliers cinéma – robotique – .../...
- Promeneur du net
- Soirée conférence, ou discussions avec les seniors, les parents ...



Accompagnement aux démarches dématérialisées & accès aux droits

- France Services
- Conseiller numérique



Convention

Etat : Convention France Services (2023-2026)

Etat : Convention Conseiller numérique (2023-2026)

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

Nombre d'ETP : Conseiller Numérique : 1ETP

France Service 1.37 ETP

Moyens financiers

Beaupréau-en-Mauges : 30 425 €

Etat :

CN : dégressive sur 3 ans (20 000€ - 14000€ - 10000€)

Etat France services : 20 000€

Opérateurs nationaux France Services : 20 000€

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Ville de Beaupréau-en-Mauges	X	X		
Etat	x	x	x	
Partenaires Nationaux	x	X	x	Permanence
Partenaires locaux			X	Permanence

ACTIONS - ATELIERS



1 POSITIONNEMENT DE CONNAISSANCE
Venez tester votre niveau informatique afin de vous positionner sur l'atelier correspondant à vos connaissances.



2 LES BONS CLICS
Initiation pour découvrir le matériel informatique et son utilisation de base.

3 ATELIERS CLIC & DÉCLIC
6 séances de 2h pour mieux utiliser son matériel numérique.

4 ATELIERS CLIC & DÉCLIC PLUS
3 Séances de 2h pour mieux connaître l'utilisation du tableur, traitement de texte et logiciel.

5

ATELIERS THÉMACLIC

En une séance de 2 heures, découverte d'un sujet sur le numérique (exemple : anti-virus – achats en ligne – Mieux organiser mon disque dur...).



6

NUM&FAB

Accueil libre pour partager des savoirs et apprendre à utiliser l'imprimante 3D, la découpe Vinyle et la gravure laser... le samedi de 10h à 12h.

7

HORS LES MURS

Le Conseiller Numérique organise des animations dans les communes déléguées à la demande des habitants, des partenaires ou des élus. Pour cela, il est nécessaire de contacter le Conseiller Numérique.

8

ANIMATIONS JEUNESSE

Le mercredi après-midi et le vendredi soir, l'Espace Num est ouvert principalement pour le public 11-25 ans

BIEN VIEILLIR RETRAITE ACTIVE



Contexte : le service répond à quelle réalité du territoire ? Lien avec le diagnostic !

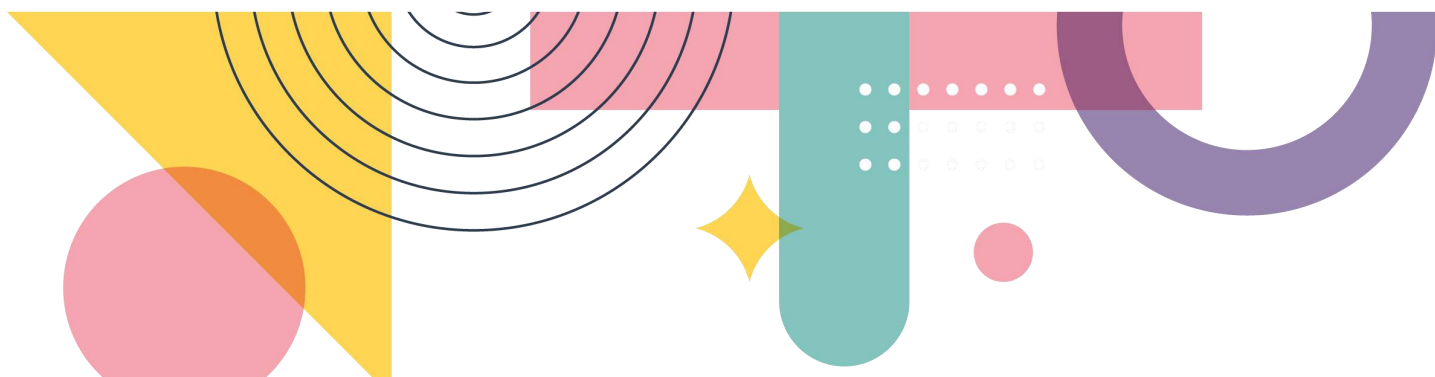
En 2030, un tiers de la population française aura plus de 60 ans, et notre territoire de Beaupréau-en-Mauges n'est pas épargné par cette réalité. Notre société doit faire face au défi démographique, qui consiste en un vieillissement massif de la population. Ce défi soulève de nombreuses problématiques pour la société. Pour les relever, les Centres Sociaux s'engagent, aux quatre coins de la France, pour et avec les seniors !

Sur notre territoire 5281 personnes ont plus de 60 ans et nous pouvons visualiser une augmentation de la participation des seniors aux activités du Centre Social (667 en 2023).

Une première rupture est vécue avec l'arrêt de l'activité professionnelle, surtout si elle n'est pas préparée. A travers l'écoute des populations retraitées et l'animation de collectifs, en partant de leurs demandes, nous faisons émerger les envies et les projets. A l'inverse d'une approche basée sur les carences et les fragilités, nous considérons que les retraités sont en capacité d'agir et de décider sur les sujets qui les concernent.

Une seconde rupture est vécue avec la perte d'autonomie : Selon l'ABS du territoire réalisé en 2022, il en ressort un manque de professionnels de santé, une difficulté à repérer les personnes les plus isolées et un manque d'anticipation chez les seniors pour l'adaptation au logement. C'est pourquoi, les actions de prévention qui sont proposées ont pour objectif de faire de la prévention de la perte d'autonomie. Faire en sorte que les personnes restent le plus longtemps à domicile passe aussi par le lien social, en leur permettant de rencontrer d'autres seniors, la qualité de vie est améliorée et cela a des conséquences sur le bien-être et la mémoire entre autre.

Nous continuerons donc d'accompagner la dizaine de groupes de lien social existant et nous proposerons des actions de prévention. Des activités pour des publics fragilisés et isolés sont mises en place (*dimanches conviviaux, pause-café, visiteurs à domicile...*).



Organisation du Service

OBJECTIFS

Permettre aux retraités de devenir acteurs et organisateurs d'activités/projets qui leur permettent de maintenir une bonne santé physique et mentale ainsi qu'une vie sociale
Proposer des actions de prévention pour la perte d'autonomie et de lien social
Poursuivre la mise en place d'actions collectives contribuant à l'épanouissement des grands-parents en renforçant les liens grands-parents/petits-enfants
Coordonner le CoPil sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges avec les élus de la commission Politique des aînés et les acteurs locaux

ACTION DE PRÉVENTION

Tout au long de l'année, des activités collectives sont proposées pour les retraités du territoire. Les actions de prévention sont mises en place autour de thématiques telles que la mémoire, la prévention routière, l'accès aux droits par le numérique, la nutrition et l'alimentation, les activités intergénérationnelles et la prévention santé.

ACTION DPA

2 rencontres sont organisées à la rentrée de septembre et en janvier. Ces moments conviviaux permettent d'assurer un état de veille sur les problématiques rencontrées par les seniors et d'envisager les activités qui pourraient y répondre. Suite à ces temps de rencontres, certaines actions sont co-construites, ce qui permet de donner du pouvoir d'agir aux retraités, leur donner une place et un rôle.

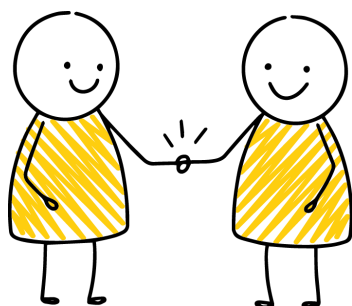
La commission retraite active, composée de 7 habitantes, se réunit trois à quatre fois par an. Elle a pour vocation de réfléchir au projet global, de faire le lien avec le projet social et les axes. Les retraitées, impliquées aussi dans des actions/activités, peuvent faire remonter des problématiques entendues chez d'autres seniors.

Enfin, nous travaillons en partenariat avec les acteurs locaux qui sont concernés par le public Senior, et les élus de la commission « politique des aînés » de Beaupréau-en-Mauges. Cet instance permet de favoriser l'interconnaissance de nos structures et de nos actions afin de répondre aux besoins des seniors.



Eco responsabilité écocitoyenneté

Chaque année, nous sommes sollicités par le CPIE pour la semaine de l'alimentation en octobre. Nous proposerons un ou des temps d'animations en direction des retraités pour cet événement. Le public de plus de 60 ans, est un public sensible à l'environnement et l'écologie qui est averti aux gestes écoresponsables. Nous proposerons tout de même des ateliers et animations thématiques (fresque du climat, escape game...). En interne, une vigilance sera apportée pour favoriser les circuits courts et locaux pour les temps conviviaux et ateliers cuisine.



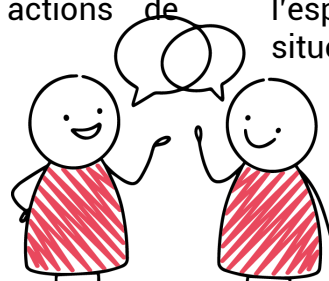
Animer le territoire

Plus de 600 retraités participent aux actions chaque année, avec une moyenne d'âge de 67 ans, ils sont présents et dynamiques. Néanmoins, avec l'avancée en âge, de moins en moins de retraités ont envie de s'investir. C'est pourquoi, nos actions spécifiques en direction des futurs et jeunes retraités permettent de créer une nouvelle synergie au sein des actions et du Centre Social. Nous voulons donc développer davantage les actions pour le public 60-64 ans. Nous veillons à proposer les actions sur l'ensemble des communes déléguées,

malgré parfois des contraintes de mise à disposition de salle sur certaines communes. Du co-voiturage est organisé pour faciliter la mobilité sur les activités en dehors du Centre Social.



Il est prévu d'être présent lors des permanences France Services qui sont hors les murs. En effet, le public qui est accueilli est majoritairement un public qui a plus de 55 ans. Etre présent permettrait de discuter avec les personnes lors de leur attente, d'être en position d'écoute, de repérer éventuellement des besoins et de communiquer sur le Centre Social. Des outils de communication existent en direction des seniors mais ces derniers seront à réadapter et à actualiser. Nous relayerons davantage nos actions sur les sites Internet des financeurs pour une communication numérique. Créer une équipe de rédacteurs pour la gazette « Un Brin de Causette » est envisagée. Enfin, nous souhaitons renforcer le partenariat avec les maisons de santé et les professionnels de la santé pour faire connaître le Centre Social et ses actions de prévention.



Accompagner les familles

Cinq générations cohabitent aujourd'hui dans notre société, afin de garantir des liens entre celles-ci, nous poursuivrons les actions en direction des grands-parents et leurs petits-enfants.

Le service des visiteurs à domicile est à renforcer durant les 4 prochaines années dans l'objectif de lutter contre l'isolement de seniors sur le territoire. Par une communication large sur tout le territoire, nous avons l'intention de recenser et mobiliser des bénévoles par quartier (Ouest, Centre, Est) qui pourrait rendre visite à des personnes isolées. Le partenariat avec les structures telles que le CLIC, le SSIAD, les ADMR est important pour répondre aux besoins repérés.

Les retraités vivent de plus en plus longtemps à domicile. Pour leur permettre de vivre sereinement, nous continuerons de proposer des actions de prévention et de lien social. La fracture numérique isole encore des retraités, c'est pourquoi, nous déploierons nos actions numériques sur le territoire en multipliant aussi les actions hors les murs. En adoptant cette posture, le frein de la mobilité est moindre. Nous renforçons de fait la proximité auprès des habitants. L'autre côté positif de la démarche est que nous agissons sur l'empreinte carbone en limitant les trajets individuels des habitants vers l'espace multimédia qui se situe à Beaupréau.

Evaluation : Indicateurs d'utilité sociale

QUANTITATIF

- Pérenniser les moyens financiers dédiés au projet retraite active
- Nombre de retraités participants aux actions de prévention de la perte d'autonomie et du maintien du lien social
- Nombre de nouveaux bénévoles
- Nombre de nouveaux projets/actions/activités
- N o m b r e d ' a c t i o n s intergénérationnelles

QUALITATIF

- Nature des nouvelles activités/actions/projets proposés dans le cadre du DPA
- Capacité des seniors à agir pour le bien commun et capacité à observer les transformations induites
- Prise en compte dans les actions de pratiques respectueuses de l'environnement comme le recyclage, les circuits courts, le co-voiturage...
- Mixité sociale et intergénérationnelle dans les actions proposées
- Maintien du CoPil Retraite Active avec la présence des acteurs du bien vieillir du territoire
- Evaluation de la satisfaction de l'accueil, de l'écoute et de la communication

Convention

Conférence des financeurs : Convention annuelle
Carsat : Convention bi annuelle 2024-2025
Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

Nombre d'ETP : 0.64 ETP Responsable de secteur + 30aine de bénévoles de Retraite

Active

Moyens financiers

- **Beaupréau-en-Mauges** : 14 000 €
- **CARSAT** : 8 000 €
- **Conférences des Financeurs** : 17 100 €

Partenaires	Financier	Ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	x		x	
Clic de Mauges Communauté			x	
Carsat	x		x	
Conférence des Financeurs	x		x	
Familles rurales, ADMR, SSID, CCAS, résidence autonomie, club des aînés, comité des sages...			x	
Fédération des Centres Sociaux 49/53			x	

GUID'ASSO



Contexte : le service répond à quelle réalité du territoire ? Lien avec le diagnostic !

Notre commune de Beaupréau-en-Mauges fait partie des territoires du département où il y a une grande concentration d'associations (+500 associations pour 23 400 habitants = 1 association pour 46,8 habitants, soit environ la moyenne nationale). 23 % des Français sont bénévoles dans une association en 2024. Les jeunes de 15 à 35 ans sont impliqués le plus, soit autant que les +65 ans. Les préoccupations des bénévoles concernent en particulier la question du renouvellement, suivi à égalité du mode de gouvernance et du modèle économique, vient ensuite les questions sur le Projet de l'association, son fonctionnement et sur la gestion RH.

Anciennement labélisé PLAIA (Point Local d'Accompagnement et d'Information aux Associations), nous avons naturellement sollicité l'Etat pour avoir le label Guid'Asso. En accord avec le réseau des Guid'Asso de Mauges Communauté, nous avons sollicité le niveau 3 qui nous permet d'être Guid'Asso Généraliste. Par ce label, nous bénéficions d'une aide financière d'un demi Fonjep. L'autre demi Fonjep est attribué à l'OMS de l'agglomération du Choletais, pour que nous puissions couvrir le territoire des Mauges et du Choletais.

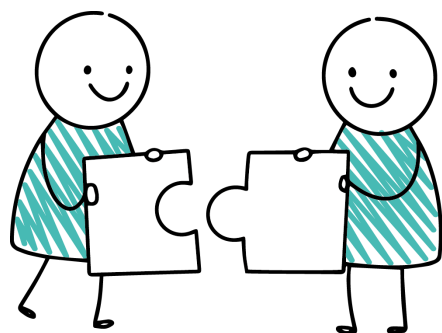


Guid'Asso
Accompagnement généraliste

OBJECTIFS

- Accueillir, informer, orienter, accompagner les bénévoles des associations et futures associations.
- Faire connaître les services du Guid'Asso Généraliste auprès des associations de Beaupréau-en-Mauges.
- Rester en veille active quant à la dynamique associative locale.
- Organiser des actions en direction des associations locales.
- Favoriser la création d'un Guid'Asso Information sur la commune de Montrevault sur Evre.
- Faire reconnaître l'action du Guid'Asso Généraliste à l'échelle de Mauges Communauté.

Les 4 missions du réseau Guid'Asso



Guid'Asso
Orientation

Orienté les associations ou des porteurs de projets vers le bon interlocuteur (informateur ou accompagnateur)



Guid'Asso
Information

Délivre les informations de base
Explique les démarches essentielles
Oriente vers une structure d'accompagnement si besoin



Guid'Asso
Accompagnement généraliste

Accompagne les associations de tous secteurs, sur tous sujets.
Après évaluation de leurs besoins (conseils et suivis adaptés)



Guid'Asso
Accompagnement spécialisé

Accompagne les associations sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique (conseils et suivis adaptés)

Organisation du Service

Le service Guid'Asso accompagne les bénévoles sur tous les sujets liés à l'organisation et la gouvernance d'une association.

Un référent est missionné sur 25 % ETP pour accueillir, répondre et accompagner les associations. Après évaluation de leurs besoins, il adapte ses conseils et met en place un suivi adapté. Le référent Guid'Asso est disponible sur les temps d'ouverture du Centre Social. Les contacts par les associations se font soit par téléphone, mail ou directement à l'accueil du Centre Social. Si besoin, une ou plusieurs rencontres sont mises en place au Centre Social ou à l'occasion d'une rencontre d'une instance de l'association.

Des actions peuvent être organisées en direction des associations locales sous quelques formes que se soit : conférence, temps d'échanges, d'information, tables rondes, café-discussion, temps festifs... En étant labélisé Guid'Asso généraliste, nous participons à développer l'articulation qu'il y a entre chaque Guid'Asso à l'échelle de Mauges Communauté.

Le Centre Social est conventionné Service Impact Emploi Association et reconnu comme Guide de Confiance par l'URSSAF. Cette prestation payante est destinée aux associations locales adhérentes au Centre Social. Une personne est missionnée pour réaliser les démarches administratives en lien avec les informations que donnent les associations bénéficiaires du service.

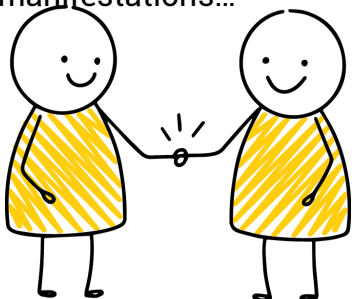
Le groupe de bénévoles interne au Centre Social, accompagne la réflexion du projet de Soutien à la Vie Associative Locale et la mise en œuvre des actions. Ils participent également aux actions et aux relations qui sont organisées avec la collectivité locale.



Actions réalisées dans le service en relation avec les axes prioritaires et missions

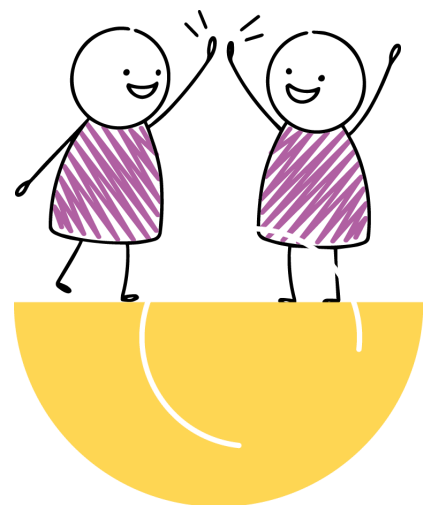
Eco responsabilité écocitoyenneté

- Elaboration des pistes de travail et des moyens pour favoriser l'organisation d'évènements éco citoyens.
- Mise en réseau de partenaires associatifs, pour organiser des actions collectives, ou pour permettre de mettre en lumière les actions et les acteurs existants sur le territoire.
- Organisation d'ateliers de sensibilisation, création d'outils collectifs
- Organisation de temps forts pour valoriser les actions existantes du territoire de Beaupréau-en-Mauges, permettre l'interconnaissance des acteurs locaux.
- Création de liens et de partenariat avec les collectivités et leurs services de déchets, des manifestations...



Animer le territoire

Communiquer auprès des associations locales, des élus, lors de manifestations qui regroupent des habitants, des associations.



QUANTITATIF

- Nombre d'associations accompagnées.
- Nombre de temps collectifs en direction des associations et la fréquentation (l'intérêt porté aux actions proposées).
- Participation à des réseaux locaux pour de la mise en action.

QUALITATIF

- La qualité des réponses apportées aux associations face à leurs questionnements.
- La satisfaction de l'accompagnement, de l'orientation et des réponses apportées (soulagement du bénévole sur son questionnement).
- L'accompagnement au maintien de la dynamique associative locale.
- Les résultats d'une observation et de la veille sur la dynamique associative locale et la mise en œuvre des actions qui en découlent.

Convention

FONJEP : Convention 2023-2025

DEJES : Convention 2023-2025

Beaupréau-en-Mauges : 2025-2028

Moyens humains

Nombre d'ETP :

0.25 ETP référent Guid'Asso

0.05 ETP secrétaire Impact Emploi

Moyens financiers

- **Beaupréau-en-Mauges** : 10880 €
- **Etat Fonjep** : 7 125 €

Partenaires	Financier	D'ingénierie	Dans l'action	Autres
Beaupréau-en-Mauges	X	X	X	
SDJES (Etat)	X	X	X	
Associations locales			X	
Autres Guid'Asso des Mauges et Choletais				Réseau
Réseau départemental des Guid'Asso				Echange



Centre Social Evre et Mauges

Espace Simone Veil - 10 rue du Sous-préfet Barré
Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges



02 41 63 06 33



accueil@cs-evreetmauges.fr



evreetmauges.centres-sociaux.fr



Centre Social Evre & Mauges

Espace Simone Veil - 10 rue du Sous-préfet Barré
Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - ✉ accueil@cs-evreetmauges.fr
<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

